

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010

du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine



SOMMAIRE

■ Introduction générale.....	3	Autopromotion immobilière écologique.....	33
■ Concours d'idées Maisons passives ligériennes	4	Concours d'idées «Maisons Passives Ligériennes»	34
■ Le Parc en chiffres.....	9	Avis sur les projets d'aménagement.....	36
■ Axe 1: Des patrimoines pour les générations futures.....	10	■ Axe 2: Un développement économique respectueux des équilibres écologiques et humains.....	38
Réalisation d'inventaires naturalistes.....	11	Diagnostic des circuits courts alimentaires à l'échelle du Pays Saumurois.....	39
Réaliser un schéma des potentialités écologiques la Trame verte et bleue du Parc.....	12	Les entretiens techniques et écologiques du Parc...	40
Animation du site Natura 2000 «Complexe du Changeon et de la Roumer».....	14	Démarche de qualité environnementale sur les zones d'activités.....	41
Animation du site Natura 2000 "Basses vallées de la Vienne et de l'Indre".....	16	Édition d'un carnet de découverte et d'une carte touristique.....	42
Rédaction du DOCOB du site Natura 2000 «Champagne de Méron».....	18	Circuit patrimoine de Fontevraud.....	43
Animation du DOCOB du site Natura 2000 de "La vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau – Vallée du Thouet" et son animation agro-environnementale.....	19	Sentier nature de Brain-sur-l'Authion.....	44
Pôle d'excellence rurale «bois énergie» en Pays Saumurois.....	20	■ Axe 3: Un territoire responsable et dynamique ouvert a la coopération.....	46
Accompagnement des communes dans leur projet d'éco-construction, d'énergies renouvelables et de réhabilitation thermique du bâti ancien.....	22	Démarches pédagogiques.....	47
Sensibilisation, formation des élus, partenaires, professionnels et habitants du Parc.....	23	Regarde c'est chez moi !.....	50
Expérimentation « tuffeau et énergie ».....	24	Accompagnement des enseignants et des intervenants.....	52
Expérimentation d'un outil d'animation et d'évaluation des Plans Climats Territoriaux : le «Climat Pratic»..	25	Activités de la Maison du Parc - bilan 2010.....	53
Valorisation du site du Petit Port de Varennes-sur-Loire.....	26	Fête du Parc.....	54
Mise en place de mobilier d'entrée d'agglomération sur le territoire du Parc.....	28	Actions de sensibilisation des habitants du Parc.....	56
Endiguer la périurbanisation le long de l'axe Loire : partager les enjeux de l'urbanisme durable.....	30	Communication institutionnelle.....	57
		Coopération avec les EPCI.....	58
		■ Les moyens du Parc.....	59
		Le personnel du syndicat mixte.....	60
		Accueil des stagiaires.....	63

Le mot du Président

2010, année mondiale de la biodiversité. Cet enjeu fort et crucial pour les parcs prend tout son sens en Loire-Anjou-Touraine, avec le lancement de la Trame verte et bleue. Ce terme complexe désigne pourtant une réalité simple: les êtres vivants évoluent sur des territoires connectés les uns aux autres. Ce sont ces connexions que la **Trame verte et bleue** identifie pour permettre la circulation, la reproduction et l'alimentation d'espèces aussi bien exceptionnelles qu'ordinaires.

Les prochains mois seront d'ailleurs consacrés à l'information et à l'échange autour de l'aménagement et la gestion de ces espaces en lien étroit avec les collectivités.

Dans le cadre du développement des activités du Parc sur le thème de la biodiversité, un chargé de mission dédié à la gestion et l'animation des sites Natura 2000 d'Indre-et-Loire a été recruté.

2010 est également l'année du lancement du **Concours d'idées Maisons Passives**. Résolument engagé dans une dynamique de réduction des gaz à effet de serre, le Parc Loire-Anjou-Touraine est l'un des premiers parcs à mettre en place, dès 2007, son Plan Climat. L'habitat est ciblé comme un enjeu prioritaire. En développant des conseils aux communes et en travaillant les thèmes "Tuffeau et énergie", le Parc accompagne plus précisément les communes dans leur projet de réhabilitation ou d'isolation.

2010 est enfin le grand retour de la **Fête du Parc**, moment festif et collaboratif au cours duquel habitants et associations ont partagé l'amour commun de la nature et des jardins. Un événement qui n'aurait pu avoir lieu sans l'implication de notre réseau de partenaires.

C'est aussi eux que je tiens à remercier car ce rapport d'activités est également le leur. En s'impliquant au quotidien au côté du Parc, tous les acteurs s'engagent pour un territoire dynamique et durable ; loin de l'époque où nature et développement apparaissaient incompatibles.

Jean-Michel MARCHAND

Président du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
Conseiller général du Maine-et-Loire

Concours d'idées Maisons passives ligériennes

Construisons le patrimoine de demain

Le lancement de ce concours d'idées s'inscrit pleinement dans la mission d'expérimentation du Parc. Il aborde des notions d'architecture, de paysage, d'aménagement et d'énergie sous un aspect innovant, toujours en lien avec le contexte local. Il démontre la capacité d'un Parc à diffuser les bonnes pratiques en s'appuyant sur un territoire riche de patrimoines et d'expériences.

1. La Maison passive, du concept à la réalité

La maison passive souvent appelée «maison sans chauffage» est issue d'une réflexion menée en Allemagne. Son but : réduire les consommations énergétiques inutiles dans la maison. Elle repose sur un concept de construction très basse consommation, basé sur :

- l'utilisation de la chaleur passive du soleil,
- une très forte isolation (des murs, des fenêtres ...);
- l'absence de ponts thermiques ;
- une grande étanchéité à l'air ;
- et le contrôle de la ventilation.

Label répondant à des critères précis édictés par la Passivhaus Institut, la Maison passive doit dépenser moins de 15 Kwh/m²/an en chauffage. L'étanchéité à l'air doit être $n_{50} < 0,6 \text{ h}^{-1}$ et la consommation d'énergie primaire doit être inférieure à 120 Kwh/m²/an.

La certification passe par la validation de la conception et le calcul des consommations, puis par le test de l'étanchéité à l'air et enfin le suivi des consommations.

L'architecture des maisons passives est principalement influencée par le climat et les habitudes régionales. Son profil type ? Une habitation compacte, souvent composée de murs épais, de grandes fenêtres orientées vers le sud pour profiter de l'apport solaire et peu au nord pour éviter les déperditions.

Une maison passive coûte 15 à 25 % plus chère qu'une maison RT 2012 (Réglementation Thermique 2012) lors de sa construction et 5 à 10 % de plus pour un habitat collectif. Cette hausse freine la généralisation de ces bâtiments. Pourtant une maison passive dépense 68% de moins en chauffage qu'une maison conventionnelle. Des économies qui permettent d'amortir le surcoût de construction au bout de quelques années...



2. Pourquoi proposer un concours d'idées

L'habitat est un secteur qui contribue largement à l'effet de serre. Il est cependant possible d'agir pour s'affranchir des besoins énergétiques dans son fonctionnement au quotidien. L'Allemagne et la Suisse ont d'ores et déjà développé des bâtiments passifs ou à énergie positive en s'appuyant sur les labels Passiv'Haus et Minergie. Mais il n'est pas souhaitable d'importer ces concepts sans prendre en compte l'identité architecturale et paysagère au vu des classements du territoire en Parc naturel régional et du Val de Loire au titre des paysages culturels par l'UNESCO.

Depuis 2006, les communes du Parc se sont engagées à diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre, en réduisant notamment la consommation en énergie de l'habitat. Sans opposer architecture contemporaine et traditionnelle, des constructions économes en énergie peuvent s'inscrire en cohérence avec les formes traditionnelles de l'habitat ligérien et créer le patrimoine de demain, en répondant aux usages et impératifs de nos sociétés.

C'est pourquoi le Parc se doit de rechercher ce qui préfigurera l'habitat de demain sur son territoire. La charte du Parc différencie les enjeux selon différents contextes : paysagers, architecturaux et urbains. Bien que centré sur la construction de maisons neuves, le concours doit donc proposer des solutions en cohérence directe avec le souci d'économie de l'espace.

3. La sélection des sites : la contrainte comme moteur de projet

Suite à un appel à parcelles auprès des communes du Parc, 6 sites sont sélectionnés, 3 en Maine-et-Loire (Blou, Saint-Clément-des-Levées, Turquant) et 3 en Indre-et-Loire (Bourgueil, Candes-Saint-Martin, Gizeux) tous concernés par des contraintes et servitudes fortes : périmètre Monuments Historiques, Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager, Plan de prévention des risques d'inondation... Chaque parcelle s'insère dans un contexte urbain différent, afin que les démarches des architectes puissent être reproductibles dans des conditions semblables sur le territoire du Parc.

Sans obligation pour la commune de conduire le projet à son terme, ce mode de fonctionnement doit permettre aux candidats d'adapter leur projet à un contexte réel et de faire bénéficier les communes d'une réflexion de qualité sur leur patrimoine.

4. Une étude préalable comme support de réflexion

Réalisée en partenariat avec le CAUE de Maine et Loire, sur une prestation rémunérée, l'étude préalable a permis d'analyser brièvement l'habitat ligérien pour connaître les caractéristiques patrimoniales de chaque site sélectionné dans le cadre du concours. Celle-ci a été jointe au règlement pour permettre aux équipes d'architectes de travailler à partir d'un socle commun.

Ce document correspond donc à une étude sur les formes urbaines, permettant à tous les concurrents



Vue du projet "Au gré du fleuve" à Saint-Clément-des-Levées

d'avoir une culture commune sur la constitution des bourgs, l'histoire du lieu et les principales typologies de logement que l'on retrouve sur le territoire.

5. Le concours d'idées : du lancement de la réflexion aux cent propositions

Le cahier des charges du concours a été réalisé par le Parc, avec la participation du CAUE, dans le cadre de la convention qui lie les deux structures. Ce règlement de concours a été élaboré afin d'extraire la méthode suivie par les équipes d'architectes pour répondre au concours d'idées. En effet, bien plus que l'objet final, c'est la démarche suivie pour aboutir au résultat qui doit pouvoir être dupliquée. En aucun cas le Parc ne souhaite créer une réponse « catalogue » à l'issue de ce concours.

Après le lancement du concours en juillet 2010, des visites sur sites ont eu lieu afin que les candidats puissent rencontrer les élus et appréhender les différents territoires.

A partir de fin décembre 2010, le concours mobilise plus de 100 candidats en provenance de la France entière. Étudiants en architecture et architectes proposent leurs idées sur une des communes citées précédemment. La plupart des projets sont de très bonne qualité et le choix du jury s'annonce difficile.

Composé notamment d'architectes, d'urbanistes, d'élus et de thermiciens, le jury se réunit en janvier dernier pour effectuer une première sélection ; six projets sont retenus, soit un par site.

Les six projets sélectionnés par le jury bénéficient d'une Simulation Thermique Dynamique (STD) afin de définir plus précisément la pertinence des solutions proposées au regard des performances énergétiques demandées.

A l'issue de la deuxième session du jury, les trois lauréats du concours sont sélectionnés et se voient remettre trois prix (5 000 €, 3 000 € et 2 000 €) le 16 avril dernier :

1^{er} prix - Bourgueil : Florine WALLYN (Lille -59)

2^{ème} prix - Gizeux : Xavier BEGEL, Remi BONET, Mathieu CHARTIER, Galdric FLEURY, Matthieu LABARDIN, Hervé SAMIN (Courbevoie – 92)

3^{ème} prix - Saint-Clément-des-Levées : Vincent GOURVIL du cabinet O2 architecture accompagné de Caroline LEPOUTÈRE, architecte d'intérieur et du bureau d'étude thermique Didome (St Grégoire - 35).



Vue depuis la cour, projet Lauréat de Bourgueil

6. Un bilan positif

Le succès de l'opération (100 propositions) montre l'intérêt de la profession pour les enjeux développés dans le concours. Ouvert aux architectes diplômés, il permet d'acquérir une référence supplémentaire et de s'exercer à des thématiques aussi complexes que la forme urbaine, les enjeux architecturaux et patrimoniaux à l'épreuve de la maîtrise énergétique. Un réel plus que les jeunes maîtres d'œuvre ont apprécié, devant leur difficulté à obtenir des marchés publics. Il appartient maintenant aux élus de passer à une phase opérationnelle et de concrétiser les avant-projets qui leur ont été fournis.

Toutefois, en cas de poursuite opérationnelle, il peut être évoqué de réitérer l'opération, demande déjà formulée par de nombreux architectes participant au concours.

7. Des idées qui font réfléchir

Le projet comporte un important volet de valorisation à destination du public. Une exposition a été créée, elle reprend les six premiers projets ainsi que les contextes des communes. Inaugurée le 16 avril à l'occasion de la remise des prix du concours d'idées, elle comporte de nombreux plans et illustrations des architectes. Elle permet aux habitants du Parc de se projeter dans le projet de Maisons passives et circulera sur les 6 communes concernées.

Par ailleurs, une édition sera réalisée afin de valoriser les meilleurs projets et leurs principaux atouts. Véritable boîte à idées, cet ouvrage sera distribué auprès des collectivités membres. Il s'inscrit dans un des objectifs du concours qui doit permettre de rendre reproductible, à l'échelle de l'ensemble des communes, les différentes démarches des architectes.

Un documentaire est également prévu pour l'année 2011. Il interroge plus généralement les représentations sur l'architecture ancienne et contemporaine, l'évolution des matériaux de construction et l'intégration du bâti dans le paysage. Cette approche sensible et originale est une création du collectif OTHON.



*Les architectes se voient remettre les prix le 16 avril dernier
à la Maison du Parc*

Le Parc en chiffres

L'action du Parc naturel régional sur l'année 2010 en quelques chiffres :

Plus de 81 000 km parcourus

Près de 14 000 courriers envoyés

Près de 400 réponses aux demandes de stages et d'emploi

Plus de 20 000 visiteurs à la Maison du Parc, ouverte du 1er mars au 30 novembre 2010

18 demandes de matériel (toilettes sèches et barnum)

Plus de 20 000 visiteurs à la Maison du Parc en 2010

En moyenne, plus de 70 appels par jour

3 réunions de comité syndical

6 réunions de Bureau

7 réunions des commissions de travail

Environ 1000 courriels reçus chaque mois

Environ 5500 connexions mensuelles sur le site Internet du Parc, dont plus de la moitié en provenance de l'étranger



AXE 1

DES PATRIMOINES POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Réalisation d'inventaires naturalistes

■ Objectifs de l'action

Suite à la révision de la Charte, le territoire du Parc a intégré de nouvelles communes. Celles-ci étant méconnues d'un point de vue naturaliste, le Parc a souhaité acquérir de nouvelles connaissances floristiques et faunistiques sur ces espaces. Il s'agissait en 2009/2010 de réaliser un inventaire sur les communes angevines de Concourson-sur-Layon, Saint-Georges-sur-Layon, Les Verchers-sur-Layon et Blaison-Gohier.

■ Partenaire technique de l'action

BUREAU D'ETUDES BIOTOPE

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Plan de financement : 17 260 €

ETAT/DREAL PAYS DE LA LOIRE : 100%

■ Descriptif

L'opération consistait à réaliser des inventaires (faune, flore) sur ces communes, exploiter ces inventaires en les saisissant sur la base de données du Parc (1000 lignes de données par commune) et à identifier des intérêts patrimoniaux.

La mission était composée des volets suivants :

- reprise des données existantes sur ces communes (ZNIEFF, bibliographie, etc.) ;
- réalisation des prospections à diverses périodes de l'année ;
- saisie des données sous STERNE ;
- rédaction d'un rapport par commune faisant émerger les intérêts patrimoniaux.

■ Avancement

Opération finalisée au premier semestre 2010.

■ Edition ou animation liée à l'action

Réalisation d'un rapport de synthèse sur les inventaires naturalistes des communes concernées.

■ Bilan

Cette étude a permis de réaliser un premier état initial du patrimoine naturel de ces nouvelles communes.

4234 données naturalistes ont été saisies pour un total de 697 taxons identifiés (17 lichens, 394 en flore vasculaire, 73 mollusques, 115 insectes et araignées, 13 amphibiens et reptiles, 60 oiseaux, 25 mammifères).

Bon nombre d'espèces ont un caractère patrimonial fort (espèces protégées, d'intérêt européen), notamment chez les oiseaux et les chauves-souris inventoriés.



Murin de Bechstein et Murin à oreilles échanquées

Réaliser un schéma des potentialités écologiques la Trame verte et bleue du Parc

■ Objectifs de l'action

La Trame verte et bleue, axe majeur du Grenelle de l'environnement, demande une réflexion sur la continuité écologique, tout en s'appuyant sur la biodiversité patrimoniale et ordinaire.

L'action doit permettre de :

- définir une approche générale et une méthodologie de cartographie pour la Trame verte et bleue ;
- créer une discussion autour des différentes démarches de la Trame verte et bleue avec les acteurs du territoire ;
- établir un lien avec les structures de recherche sur la thématique.

■ Partenaires de l'action

Partenaires techniques

DREAL Pays-de-la-Loire

DREAL Centre

DDT Pays-de-la-Loire

DDT Centre

Partenaires techniques et financiers

Ecole supérieure d'agriculture angers

Région Pays-de-la-Loire

Région Centre

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Maîtrise d'œuvre

Agrocampus Ouest, Institut National d'Horticulture et de Paysage

■ Plan de financement : 36594 €

RÉGION PAYS DE LA LOIRE 8 000,00 €

RÉGION CENTRE 4 000,00 €

FNADT 24 594 €

■ Descriptif

La réflexion autour de la Trame verte et bleue a permis de définir une approche méthodologique pour le lancement de ce projet comportant :

- la mise en place et l'organisation d'une instance de réflexion : un comité de pilotage qui permettra de garder une cohérence avec les Schéma régionaux de cohérence écologique (SRCE) ;
- l'organisation de groupes de travail thématiques pour informer les acteurs locaux de la démarche du Parc ;
- la réalisation d'un partenariat étroit avec un chercheur pour critiquer la démarche et co-encadrer un stage de fin d'études ;
- la réalisation d'un état des lieux (bibliographique et technique) sur le sujet en comparant plusieurs initiatives de territoires extérieurs ;
- la réalisation d'un bilan critique et pré-décisionnel portant sur les méthodologies portées par d'autres structures ;
- la définition de la méthodologie cartographique du Parc ;
- l'analyse écologique et paysagère des 14 unités paysagères du Parc par des étudiants de l'INHP (Master 2, Ingénierie des territoires, projet collectif).
- la réalisation de 2 diagnostics écologiques et paysagers sur 2 « communes test » ;
- la réalisation d'une enquête sociologique sur la perception de ce concept et plus largement de la nature et des continuités.

■ Avancement

Fin 2010, la méthodologie générale a été définie, les premières cartes ont été établies et les fiches «unités paysagères» rédigées.

Parallèlement, des conseils ont été délivrés aux collectivités du Parc sur les sujets de la TVB et de la gestion différenciée.

■ Bilan

La réflexion méthodologique constitue la première partie du projet «Trame verte et bleue» du Parc.

La démarche du Parc a pour objectif de rendre les enjeux de la gestion de la nature et des paysages accessibles à tout le monde. Des supports cartographiques approfondies et des animations seront nécessaires pour une démarche partagée du sujet avec les acteurs du territoire.



Les aménagements tels que les crapauducs permettent aux espèces animales de se déplacer, de se nourrir et de se reproduire (ici à Rou-Marson)



Le maillage bocager, un espace déterminant pour la circulation des espèces

Référence à la charte

Axe 1 : Des patrimoines pour les générations futures

Sous-chapitre : Préserver les milieux et les espèces remarquables

Article n°5 : Mettre en place des outils de sauvegarde de la biodiversité

Animation du site Natura 2000 «Complexe du Changeon et de la Roumer»

■ Objectifs de l'action

Suite à la réalisation par le cabinet d'étude IEA du Document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 «Complexe du Changeon et de la Roumer» (37) en 2007/2008, le Parc a été missionné par l'Etat pour en assurer l'animation à partir de mars 2010. Cette mission a nécessité le recrutement d'une personne au Parc à mi-temps sur le dossier.

La démarche vise à préserver 14 habitats naturels et 12 espèces d'intérêt européen répertoriés sur les 4564 ha que compte le site (cf. carte du périmètre). Parmi celles-ci, on peut noter la présence de l'Azuré de la Sanguisorbe, papillon devenu aujourd'hui rarissime dans le nord-ouest de la France.

■ Partenaires de l'action

Travail en régie

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Maîtrise d'œuvre

Le Parc (structure animatrice) et les partenaires techniques précités assurent la maîtrise d'œuvre du projet dans leur domaine de compétences respectif.

■ Plan de financement : 28 558 €

ETAT DREAL CENTRE : 14279 €

FEADER : 14279 €

■ Descriptif

Dans le cadre de l'animation débutée en avril 2010, il s'agit pour le Parc et ses partenaires :

- d'informer et de sensibiliser les acteurs locaux aux causes et enjeux de conservation du patrimoine naturel du site ;
- d'encourager les bonnes pratiques environnementales et susciter des initiatives en promouvant en particulier la contractualisation ;

- d'apporter un conseil/avis et veiller au bon état de conservation des habitats et des espèces par des actions de suivis scientifiques et d'évaluation de la mise en œuvre du DOCOB, avis techniques, évaluation des incidences...

■ Avancement

Un suivi de l'Azuré de la Sanguisorbe (espèce prioritaire du site) et de son habitat a débuté au cours de l'été 2010 afin d'obtenir des données actualisées de répartition de l'espèce. Celle-ci se raréfie nettement sur le site en raison de la disparition progressive des prairies humides.

Le projet agri-environnemental a été rédigé dans le but de concilier l'activité agricole et la biodiversité présente. Des réunions d'information et de concertation avec les exploitants agricoles ont été réalisées au second semestre pour préparer la signature des premières mesures agri-environnementales (MAE) en 2011.

■ Edition ou animation liée à l'action

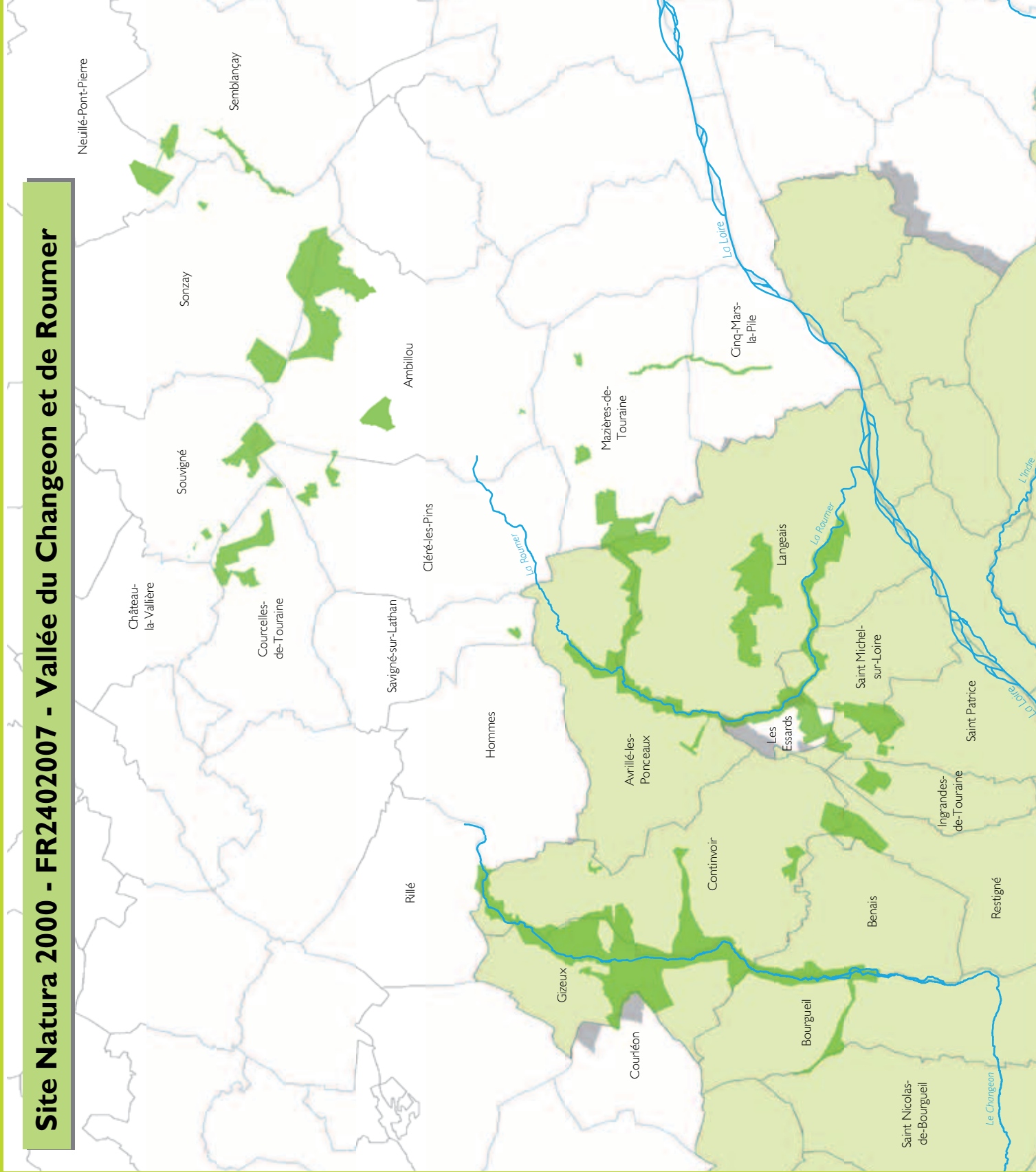
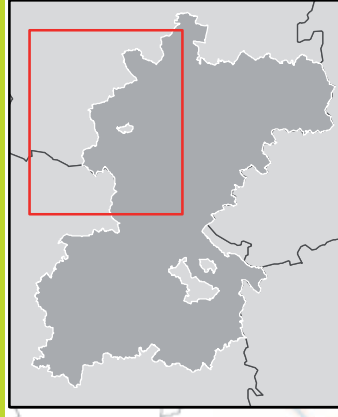
Animation permanente par le Chargé de mission du Parc. Edition d'une plaquette prévue pour 2011.

■ Bilan

Cette première année d'animation a été essentiellement consacrée à la mise en place des MAE, en concertation avec les agriculteurs concernés. Une demi douzaine d'exploitants volontaires se sont d'ores et déjà inscrits dans la démarche en prévision de la signature de contrats MAE en 2011. Une coordination des actions a été également étudiée avec le site Natura 2000 «Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine».

Le démarchage des particuliers sera renforcé en 2011 dans la perspective de signer des contrats et Chartes Natura 2000. De nombreuses études et actions sont à venir en association avec les partenaires (associations, syndicats, collectivités...), notamment en faveur des espèces aquatiques remarquables (recensements Ecrevisse à pieds blancs, Lamproie de Planer, etc.) et de l'Azuré de la Sanguisorbe (suivi de l'espèce et son milieu, plans national et régional de conservation...).

Site Natura 2000 - FR2402007 - Vallée du Changeon et de Roumer



Périmètre Natura 2000

Communes du PNR LAT

Fleuve, cours d'eau

Communes du périmètre
Natura 2000

Rillé

Sources : ©IGN - Bd Carthage, PNRLAT
Réalisation : Vincent BENOIST, Août 2011



Référence à la charte

Axe 1 : Des patrimoines pour les générations futures

Sous-chapitre : Préserver les milieux et les espèces remarquables

Article n°5 : Mettre en place des outils de sauvegarde de la biodiversité

Animation du site Natura 2000 “Basses vallées de la Vienne et de l’Indre”

■ Objectifs de l'action

Après avoir participé à la rédaction du DOCOB de la Zone de Protection Spéciale du site “Basses vallées de la Vienne et de l’Indre” (37) aux côtés de la Chambre d’agriculture d’Indre-et-Loire (opérateur) et du Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre, le Parc s’en est vu confié l’animation pour 3 ans lors du Comité de pilotage du 23 février 2010. Cette mission a nécessité le recrutement d’une personne au Parc à mi-temps sur le dossier.

La démarche vise à préserver les 16 espèces d’oiseaux identifiées d’intérêt européen et leurs habitats sur les 5671 ha du site. Parmi celles-ci, on retrouve le Rôle des genêts, oiseau très menacé inféodé aux prairies inondables.

■ Partenaires techniques de l'action

Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre

CPIE Touraine Val de Loire

LPO Touraine

Chambre d’Agriculture 37

Société d’étude, de protection et d’aménagement de la nature en Touraine

■ Maîtrise d’ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Maîtrise d’œuvre

Le Parc (structure animatrice) et les partenaires techniques précités assurent la maîtrise d’œuvre du projet dans leur domaine de compétences respectif.

■ Plan de financement : 111 326 €

DREAL CENTRE/PLAN LOIRE : 58 627 €

FEADER : 52 699 €

■ Descriptif

Dans le cadre de l’animation débutée en avril 2010, il s’agit pour le Parc et ses partenaires :

- d’informer et de sensibiliser les acteurs locaux aux causes et enjeux de conservation du patrimoine naturel du site, en communiquant en particulier sur les espèces d’oiseaux d’intérêt communautaire visées ;
- d’encourager les bonnes pratiques environnementales et susciter des initiatives en promouvant en particulier la contractualisation (contrats Natura 2000, Mesures agri-environnementales) et signature de la Charte Natura 2000 ;
- d’apporter un conseil/avis et veiller au bon état de conservation des habitats et des espèces par des actions de suivis scientifiques et d’évaluation de la mise en oeuvre du DOCOB, avis techniques, évaluation des incidences...

■ Avancement

L’animation a permis de signer en 2010 près d’une vingtaine de contrats MAE ainsi qu’un contrat Natura 2000. Trois autres démarches de contrats Natura 2000 auprès de collectivités ou particuliers ont été amorcées et aboutiront certainement au premier semestre 2011.

Des suivis de l’avifaune, des milieux naturels et des pratiques agricoles ont été initiés afin de mieux appréhender la gestion de la biodiversité du site. Des diagnostics écologiques et une étude sur les plantations de peupliers ont également été réalisés sur le Val de l’Indre et celui de la Vienne.

Le Comité de pilotage s’est réuni le 21 septembre 2010 et 3 groupes de travail ont été créés (Agriculture, Forêt, Autres activités).

■ Edition ou animation liée à l'action

Animation permanente par le Chargé de mission du Parc. Edition d’une plaquette et organisation d’une journée technique sur les arbres têtards prévues en 2011.

Animation du site Natura 2000 “Basses vallées de la Vienne et de l’Indre” (suite)

■ Bilan

Cette première année d'animation a permis de répondre en partie aux nombreuses attentes et sollicitations locales des gestionnaires et acteurs du site. L'animation agri-environnementale, déjà amorcée depuis 2007, a été poursuivie et renforcée. Un travail important reste cependant à réaliser, en particulier en terme de sensibilisation et de démarchage pour la signature de contrats et de Charte Natura 2000 avec les particuliers. Des actions et des outils de sensibilisation et d'information spécifiques seront donc à développer, notamment face au constat de raréfaction sur le site du Rôle des genêts ou des arbres têtards à titre d'exemple...



Alignement de têtards à Huismes



Rôle des genêts

Rédaction du DOCOB du site Natura 2000 «Champagne de Méron»

■ Objectifs de l'action

Dans le cadre de cette opération, il s'agissait pour le Parc de rédiger le DOCOB (Document d'objectifs) pour le compte de l'Etat. La Champagne de Méron est localisée sur 4 communes dont une seule est adhérente au Parc : Montreuil-Bellay. Cette commune est néanmoins la plus concernée par sa surface communale incluse dans le site.

Il s'agit d'un site écologique exceptionnel du Parc. Parmi les oiseaux les plus emblématiques de ce site, signalons notamment l'outarde canepetière, l'œdicnème criard et le busard cendré.

Par ailleurs, ce site présente également une faune et une flore remarquable d'importance régionale ou nationale.

■ Partenaires techniques de l'action

LPO Anjou

Chambre d'agriculture de Maine-Et-Loire

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

■ Plan de financement : 30 250 €

DREAL PAYS DE LA LOIRE : 30 250 €

■ Descriptif

Cette mission consiste en :

- l'organisation de moments de concertation et de conciliation autour des enjeux de conservation écologiques ;
- la proposition d'actions durables en matière de préservation de la biodiversité ;
- la sauvegarde d'un site emblématique du Parc (Site Écologique Exceptionnel) ;
- la participation à l'enrayement de l'érosion de la biodiversité sur le territoire du Parc car les espèces très rares et très menacées y sont nombreuses.

■ Avancement

Depuis 2005, le Parc est opérateur du site. Cette mission s'est achevée en décembre 2010.

■ Edition ou animation liée à l'action

Animation permanente pendant la phase de rédaction. Animation agro-environnementale de ce territoire (avec la Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire et le LPO Anjou).

Le DOCOB a été édité sous forme CD et papier.

■ Bilan

Courant 2010, de nouvelles rédactions du document ont été réalisées suite aux remarques ultimes du COPIL et à la validation définitive par le Comité Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la Région Poitou-Charentes.

En décembre 2010, le document a été finalisé, édité et diffusé auprès des membres du COPIL. Il est désormais disponible pour le grand public.

En 2011, s'ouvre alors une période de transition sans structure animatrice du site. En effet, ce site doit faire l'objet d'un appel d'offres, par l'Etat, pour le lancement de la procédure d'animation qui fait suite à la rédaction du DOCOB. Cet appel d'offres serait lancé fin 2011 ou début 2012.



L'Outarde canepetière

Animation du DOCOB du site Natura 2000 de “La vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau – Vallée du Thouet” et son animation agro-environnementale

■ Objectifs de l'action

L'objectif de Natura 2000 est de préserver la biodiversité sur des sites écologiques reconnus comme d'importance communautaire.

Pour se faire, de nombreuses actions de préservation de la biodiversité et d'entretiens respectueux de l'environnement sont menées.

■ Partenaires de l'action

Partenaires techniques

DIREN Pays-de-la-Loire

Partenaires techniques et prestataires

LPO Anjou

Chambre d'agriculture de Maine-Et-Loire (suite au travail de l'ADASEA)

■ Maîtrise d'ouvrage

Etat (DREAL des Pays de Loire)

■ Plan de financement : 110 000 € pour 2 ans

ETAT (DREAL PAYS DE LA LOIRE): 55 000,00 €

EUROPE (FEDER) : 55 000,00 €

■ Descriptif

Le Parc est mandaté par l'Etat, par convention, pour la mise en œuvre des actions planifiées dans le DOCOB (2003). D'un point de vue opérationnel, cette action vise spécifiquement à :

- mettre en place une coordination des actions locales en terme d'aménagement de la Loire ;
- mettre en place et assurer le suivi technique des Mesures Agri-Environnementales ;
- sensibiliser à la préservation du patrimoine naturel.

D'un point de vue technique, le Parc est assisté de prestataires (suivi annuel des contrats réalisé par l'ADASEA 49).

■ Avancement

En 2010, de nombreux contrats MAE ont été passés. De même, la Charte Natura 2000 a fait l'objet de

plusieurs demandes d'adhésions de particuliers.

Un suivi scientifique du site a été initié en 2009 et prolongé en 2010. L'objectif de cette opération est de capitaliser des informations naturalistes et de mieux appréhender à l'avenir la conservation écologique de la Loire. Certains secteurs ont particulièrement fait l'objet d'attentions cette année (ex. : Bras de Souzay avec le Conservatoire des Rives de la Loire et de ses Affluents, Boire du Passage à St Rémy la Varenne avec la Fédération Départementale de la Pêche 49). Concernant l'Île Marière (commune des Ponts-de-Cé), espace naturel restauré ayant fait l'objet d'une conversion de peupleraie en prairie, l'année 2009 a débuté par l'aménagement du site pour l'arrivée des vaches (pose de clôtures, de points d'eau). L'année 2010 est marquée par deux faits essentiels : réalisation du Plan de gestion par le Parc et rédaction du dossier d'intention pour le classement du site en Réserve Naturelle Régionale.

■ Édition ou animation liée à l'action

Animation permanente par le Chargé de mission (conseil technique et scientifique, contractualisation, financement du projet et des actions, etc.).

■ Bilan

La concertation fonctionne depuis plusieurs années. De nombreux contrats ont été passés avec les agriculteurs mais également avec les particuliers.

De nouvelles réflexions ont émergé en 2009 : extension du site (quasi doublement de la taille), définition de nouvelles mesures pour les chiroptères, réactualisation du DOCOB. Ces dispositions ont été actées en COPIL mais une consultation officielle des collectivités par l'Etat (notamment sur la question des périmètres), doit avoir lieu fin 2011.

De nombreux avis techniques ont été réalisés par le Parc pour le compte des communes. Plusieurs plans de gestion sont en cours d'émergence et seront mis en œuvre en 2011 (Île de la Poste-Boire du Rateau ; restauration des prairies sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Saumur, etc.).

Référence à la charte

Axe 1 : Des patrimoines pour les générations futures

Sous-chapitre : Développer une politique énergétique territoriale

Article n°13 : Réduire les consommations d'énergie non renouvelable

Pôle d'excellence rurale «bois énergie» en Pays Saumurois

■ Objectifs de l'action

En 2007, le Parc présentait un dossier à l'appel à projets Pôle d'Excellence Rurale (PER), avec le Pays Saumurois, intitulé «La filière bois énergie, vecteur de développement économique et de solidarité territoriale». Ce projet avait pour objectifs de :

- initier une dynamique locale en faveur de cette énergie renouvelable sous exploitée ;
- appuyer des projets publics innovants et exemplaires pour d'autres collectivités ;
- soutenir un projet privé souhaitant mobiliser le potentiel bois énergie local ;
- réduire la consommation d'énergie non renouvelable ;

Les réalisations ont été menées à bien entre 2008 et 2010.

■ Partenaires techniques de l'action

Communauté de Communes De Doué-La-Fontaine

Mairie de Forges

Anjou Bois Énergie

Pays Saumurois

■ Maîtrise d'ouvrage

Le Syndicat mixte de gestion du Parc Loire-Anjou-Touraine a coordonné le PER. Les opérations ont été réalisées sous maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes de Doué-la-Fontaine, de la commune de Forges et de l'entreprise Anjou Bois Energie.

■ Plan de financement : 455 100 €

ÉTAT - FNADT : 371 400 €

ADEME : 83 700 €

Ces financements ne représentent que les subventions attribuées au titre du dispositif PER.

■ Descriptif

Ce PER a appuyé trois opérations distinctes :

- une chaufferie bois déchiqueté pour alimenter le centre aquatique de la Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine ;
- une chaufferie bois déchiqueté pour alimenter le

réseau de chaleur de l'éco-lotissement de Forges ;

- la création d'une entreprise assurant des prestations de services pour la collecte, le broyage, le criblage de bois d'une part et gestionnaire d'une plate-forme d'approvisionnement en bois énergie (plaquettes, granulés, bûches) d'autre part.

■ Avancement

Ces 3 opérations ont été achevées et portent un investissement global de 1 748 860 €. L'aide du PER a permis leur équilibre financier.

L'entreprise Anjou Bois Energie (ABE) a engendré la création de 6 postes. Elle intervient dans un rayon de 50 à 100 km selon les prestations auprès d'un réseau de 1200 clients environ.

■ Edition ou animation liée à l'action

Nombreuses visites du site de Forges et animations pour le grand public à l'occasion de la fête annuelle «Tout feu tout flamme».

Journée technique sur la forêt et la filière bois énergie en 2010 avec intervention de ABE.

■ Bilan

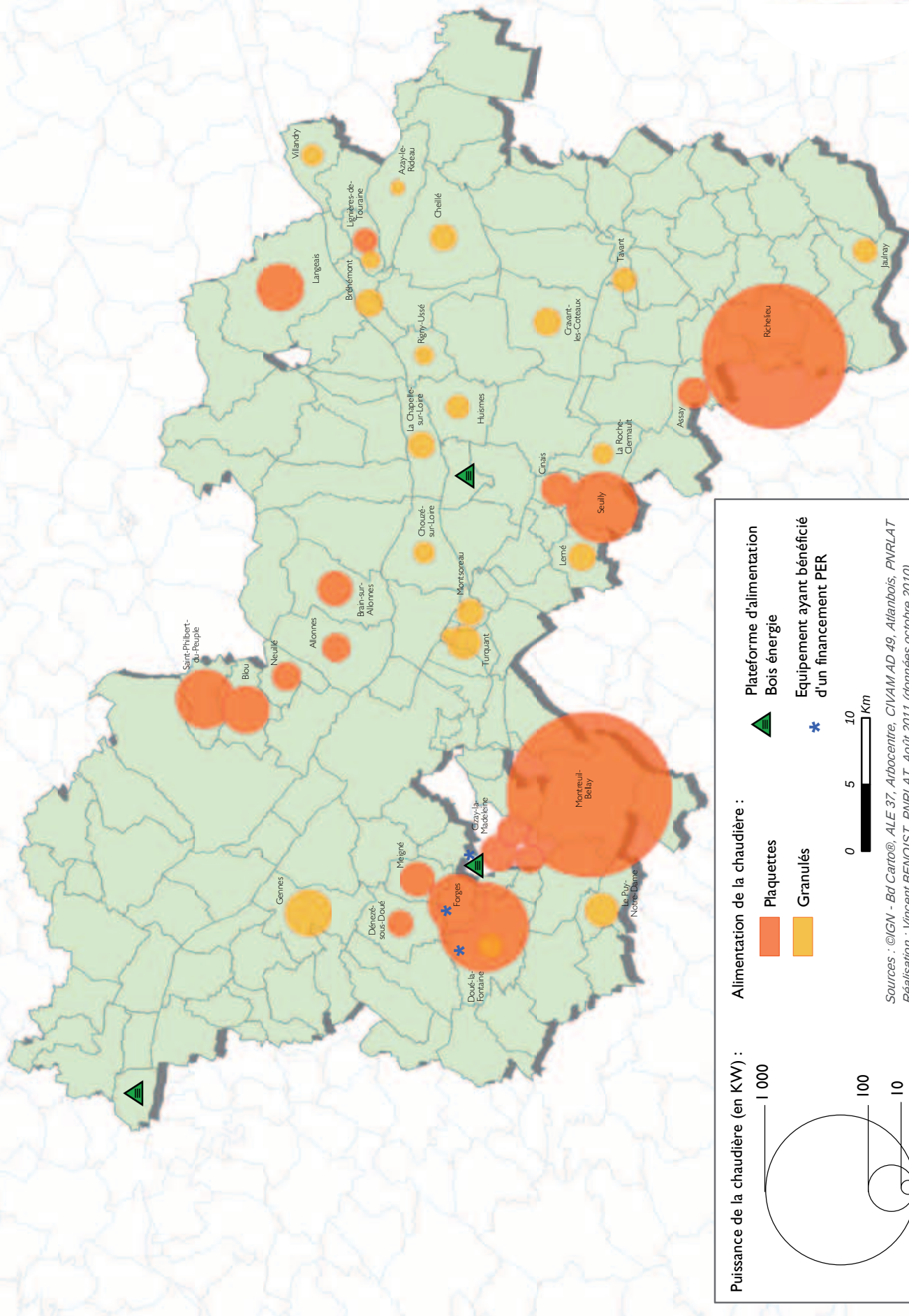
Ce PER a effectivement permis de lancer une dynamique favorable aux énergies renouvelables.

La consommation est passée de 650 TEP en 2007 à 4350 TEP (bois déchiqueté et granulés confondus) en 2010 sur le Pays Saumurois, soit une réduction de gaz à effet de serre de l'ordre de 13 710 Tonnes de CO₂ sur l'année 2010.

Depuis, de nouveaux projets de chaufferies bois énergie voient le jour dans le Saumurois (8 installations et 6 projets en 2010) .

Les Pays Saumurois et Loire en Layon ont créé un poste d'animateur sur les agro-ressources.

Etat des lieux des équipements bois énergie sur le territoire du Parc en 2010



Référence à la charte

Axe 1 : Des patrimoines pour les générations futures

Sous-chapitre : Développer une politique énergétique territoriale

Article n°13: Réduire les consommations d'énergie non renouvelable

Accompagnement des communes dans leur projet d'éco-construction, d'énergies renouvelables et de réhabilitation thermique du bâti ancien

■ Objectifs de l'action

- Améliorer la qualité environnementale du bâti neuf et existant.
- Accompagner et multiplier des projets intercommunaux et communaux de rénovation thermique du patrimoine bâti.
- Accompagner le recours aux énergies renouvelables dans le neuf et l'existant.
- Accompagner les projets en relation avec la charte.

■ Partenaires de l'action

Partenaires techniques : SIEMML - Pays Saumurois

Partenaires financiers : FEDER - ADEME

■ Maîtrise d'œuvre

Les 141 communes du Parc et EPCI

■ Assistance à maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

L'accompagnement des communes ainsi que les autres actions réalisées en rapport avec la maîtrise énergétique dans le bâti ancien sont financées dans le cadre du COT ou Contrat d'Objectif Territorial, signé pour une durée de 3 ans avec l'ADEME. Il est porté techniquement par sa délégation régionale des Pays de la Loire. Il permet au Parc de se doter d'une ingénierie complémentaire en matière d'architecture grâce à l'accompagnement financier de l'Europe et de la Région Pays-de-la-Loire.

■ Descriptif

Le conseil aux communes en éco-construction apporte la notion « d'assistance à maîtrise d'usage » auprès des collectivités en apportant un plus et une anticipation sur la vie du bâtiment après la phase de construction.

Selon la demande, le conseil prend la forme d'un rapport de visite ou d'une liste de préconisations à partir des réflexions programmatiques et des besoins des communes.

Le conseil aux communes en réhabilitation énergétique comprend la réalisation d'un rapport systématique transmis aux élus concernés et effectué de la manière suivante :

- visite du lieu, relevé et diagnostic de l'état sanitaire et thermique ;
- propositions d'interventions ;
- estimation des travaux et description des aides sur l'efficacité énergétique des bâtiments.

■ Avancement

Au cours de l'année 2010, 11 projets communaux ont bénéficié d'un conseil sur des projets en rapport avec la charte du Parc, allant de la construction HQE à l'installation d'énergies renouvelables. L'accompagnement sur le bois énergie a porté principalement sur des collectivités d'Indre-et-Loire, les Pays de Loire en Layon et Saumurois bénéficiant également d'un COT sur les agro ressources. Par ailleurs, 5 projets communaux ont bénéficié d'une expertise détaillée sur la réhabilitation thermique de bâti ancien.

Les missions de conseil se poursuivront sur les 3 ans du COT.

■ Bilan

Le conseil en éco-construction et en énergie rencontre peu de demande. Compte tenu de l'offre de conseil du CAUE 49 et de l'ADAC 37, l'assistance du Parc pour des projets de construction neuve restera désormais plus ponctuelle et réservée notamment en Maine-et-Loire aux projets éligibles au CTU bonus Parc.

Afin de mieux répartir le rôle de chacun, le Parc conventionne en 2011 avec le Syndicat intercommunal d'énergie de Maine et Loire et le Pays Saumurois pour établir un Conseil en Energie Partagé (CEP). En Indre-et-Loire, ce CEP, qui propose aux communes un service allant du diagnostic à la mise en œuvre de travaux d'économie l'énergie, est porté par l'Agence Locale de l'Energie.

Toutefois, trois projets de rénovation thermique ont pu bénéficier d'une subvention au titre du CTU Bonus Parc de la communauté d'agglomération Saumur Loire Développement.

Les missions de conseil en architecture se poursuivront en se centrant plus particulièrement sur les questions de réhabilitation thermique du bâti ancien en tuffeau.

Sensibilisation, formation des élus, partenaires, professionnels et habitants du Parc

■ Objectifs de l'action

- Inviter élus et population à adhérer aux démarches entreprises par le Parc dans le cadre du COT*.
- Mettre en valeur la politique du Parc et les avancées du territoire en matière de maîtrise de l'énergie, d'éco construction et de développement des énergies renouvelables.
- Sensibiliser les publics.
- Favoriser les échanges d'expériences entre élus.

■ Maîtrise d'œuvre

Les communes du Parc et les EPCI

■ Descriptif

L'objet de cette action est d'organiser des animations, temps d'échange et de mobilisation des acteurs du territoire. Elle comprend :

- Un événementiel sur l'énergie en lien avec le programme d'éducation au territoire.
- Des rencontres "Passe à ton voisin" sur l'énergie et l'éco construction à destination des élus, partenaires et du grand public reposant sur une valorisation des opérations exemplaires.
- Des interventions en conseil communautaire, notamment sur l'éolien et le plan climat.
- Des conférences à destination du grand public à la demande des communes sur des thématiques relatives à l'éco construction, la thermique du bâti à partir de thermographies, la santé dans le bâtiment et le plan climat.
- Une édition de documents.
- Les opérations de sensibilisation sont menées en coordination avec celles développées par le Pays de Loire en Layon et le Pays Saumurois dans le cadre de leur COT sur le thème des agro-ressources.

■ Avancement

Au cours de l'année 2010, des thermographies de bâtiments existants ont permis notamment d'animer des conférences. Les animations ont regroupé plus de 250 habitants. Les missions de sensibilisation se poursuivront sur les 3 ans du COT. Elles seront confortées par la signature d'un partenariat entre le SIEMML et le Pays Saumurois pour l'animation d'un conseil en énergie partagé.

■ Édition ou animation liée à l'action

- Réalisation de diaporamas projetés lors des animations sur le territoire du Parc.
- Réalisation de 2 journées thermographies sur des bâtiments existants et rédaction de rapports transmis aux EPCI, communes et particuliers concernés.
- Réalisation d'affiches sur le territoire du Parc et conférences grand public sur la thématique des économies d'énergie et de rénovation énergétique des bâtiments existants.
- Visites de chantiers écoles ouverts à tout public dans le cadre des animations « Passe à ton voisin ».

■ Bilan

Les visites de chantiers et les animations structurées sur une demi-journée ont trouvé un écho favorable. De 30 à 55 personnes ont assisté à chacune des 3 animations « Passe à ton voisin ».

Les conférences et les interventions dans le cadre de manifestations organisées par les communes sur le développement durable connaissent un succès bien plus limité. Le public est moins intéressé par le format des conférences et s'oriente davantage vers les manifestations plus ludiques ou pratiques.

Référence à la charte

Axe 1 : Des patrimoines pour les générations futures

Sous-chapitre : Développer une politique énergétique territoriale

Article n°14: Mobiliser les collectivités pour les rendre actives dans les politiques énergétiques

Expérimentation « tuffeau et énergie »

■ Objectifs de l'action

- Contribuer à une réhabilitation thermique pérenne de notre parc de bâti ancien.
- Assurer une transmission des résultats vers les professionnels au fur et à mesure de l'avancée des recherches.
- Constituer un référentiel technique sur la réhabilitation énergétique des bâtiments en tuffeau.
- Intégrer l'aspect formation professionnel dans les ateliers.
- S'inscrire dans le « cluster » énergie du Pôle Génie Civil Éco construction en devenant un site relais sur les questions de réhabilitation énergétique dans le bâti ancien.

■ Partenaires techniques de l'action

CETE de l'Ouest

GEM Saint Nazaire

CAPEB

SEM Pays-de-la-Loire

■ Maîtrise d'ouvrage

Conseil régional des Pays de la Loire

■ Assistance à maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Plan de financement : 17 260 €

ETAT/DREAL PAYS DE LA LOIRE : 100%

■ Descriptif

La Région Pays de la Loire a sollicité l'assistance technique du Parc naturel régional pour constituer une fiche-action sur une expérimentation concernant l'isolation dans le bâti ancien en tuffeau. Le Centre Culturel de l'Ouest, établi dans les murs l'abbaye de Fontevraud, a proposé de laisser à disposition un bâtiment inexploité en support de l'expérimentation.

En 2010, le travail a été structuré de la façon suivante :

- identification des différents intervenants concernés par la problématique « tuffeau et énergie » ;

- rencontre avec les partenaires institutionnels (DRAC, Ademe...) pour favoriser un consensus sur le projet d'expérimentation ;
- mise en place d'un groupe de travail pour identifier les problématiques de l'isolation dans les bâtiments en tuffeau ;
- définition d'un comité technique restreint comprenant les fédérations du bâtiment, les laboratoires et les partenaires institutionnels ;
- élaboration avec les laboratoires d'un protocole opératoire et d'un budget prévisionnel sous la forme d'une fiche action.

Cette étude se déclinera selon quatre axes :

- état de l'Art national et international sur la réhabilitation thermique du bâti ancien ;
- une étude en laboratoire de différents systèmes constructifs « tuffeau + matériaux d'isolation » ;
- une étude in situ sur différents systèmes constructifs « tuffeau + matériaux d'isolation » ;
- la valorisation et la diffusion des résultats du projet.

■ Bilan

Le dossier technique et financier est à l'étude par la Région Pays de la Loire.

A partir de visites de chantiers et de rencontre avec les artisans spécialisés, le Parc et le Centre d'études techniques de l'équipement de l'Ouest travaillent ensemble sur la constitution du premier axe. L'objectif est de connaître l'état de l'art sur la réhabilitation thermique du bâti ancien, afin de faire partager aux communes du Parc les bonnes pratiques dans le cadre d'un futur référentiel.



L'Abbaye de Fontevraud

Expérimentation d'un outil d'animation et d'évaluation des Plans Climats Territoriaux : le «Climat Pratic»

■ Objectifs de l'action

Le Plan Climat Energie Territorial (PCET) du Parc, anciennement présenté comme le «Schéma énergétique du territoire», a été publié en 2007, avant le Grenelle de l'environnement. En 2010, une première évaluation et une relance de l'animation du Plan climat sont apparues nécessaires.

Simultanément, le Réseau Action climat et l'ADEME étaient en recherche de territoires suffisamment avancés dans leur plan climat pour tester un outil d'animation et d'évaluation des PCET : «le Climat-Pratic». L'expérimentation de cet outil a donc été l'occasion de :

- relancer l'évaluation du Plan climat du Parc Loire-Anjou-Touraine ;
- tester et adapter un outil d'évaluation qualitative des plans climats énergie adapté aux territoires de projet ;
- rechercher des indicateurs d'évaluation complémentaire pertinents pour le territoire.

L'évaluation et la relance de l'animation sont conçues pour permettre un suivi continu des avancées du territoire dans la lutte contre le changement climatique.

■ Partenaires techniques de l'action

ADEME

RESEAU ACTION CLIMAT

PAYS, EPCI ET COMMUNES TEST (Hors Parc) DU CLIMATE PRATIC

■ Maîtrise d'ouvrage

Réseau action Climat, Ademe, ETD et le CLER

■ Maîtrise d'œuvre

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Descriptif

Le Climat-Pratic est un outil développé initialement par des villes européennes pour proposer et suivre leur politique climat. Conçu dans un tableur de type excel ou calc, il permet, pour chaque thématique, de positionner l'action du territoire sur une échelle se

rapprochant de l'étiquette énergie.

- La situation de la collectivité se fait à l'année N et permet de se projeter à l'année N+1.
- 15 onglets traitent de sujets tels que l'agriculture et la forêt, l'urbanisme, le bâti, les transports, la gestion de l'énergie, la précarité énergétique, le développement économique, le tourisme (etc.) et l'adaptation au changement climatique.
- Une fiche technique par thématique apporte des outils complémentaires à la collectivité pour mettre en œuvre sa politique.

Le Parc, le Pays de Machecoul et Logne, le Pays de Sud Charente et le Pays d'Armanche ont contribué à la refonte du tableur en l'adaptant aux territoires de projets. 3 EPCI et 3 communes ont également adapté l'outil au contexte français.

Ce tableur permet de faire une évaluation simple de l'état d'avancement d'une politique énergétique sur un territoire. Il s'agit d'une évaluation qualitative sans possibilité de localiser les opérations. Un travail de recherche complémentaire sur des indicateurs qualitatifs et géo-localisables a été mené par le PNR pendant cette période de test pour compléter l'outil.

■ Avancement

L'expérimentation a duré 9 mois en 2010. En 2011, l'outil sera finalisé pour être rendu public au courant de l'été.

■ Édition ou animation liée à l'action

Mémoire de stage sur l'animation et l'évaluation d'un plan climat

Un blog dédié au «Climat Pratic» sera mis en ligne à l'été 2011.

■ Bilan

La participation du Parc à cette expérimentation a favorisé la relance de l'animation du Plan climat. Cet outil pourra être utile aux communes ou communautés de communes souhaitant mettre en place une politique climat, ou dans le cadre de leur Agenda 21. Le Parc se propose d'accompagner les collectivités dans l'utilisation du Climat-Pratic afin de permettre une déclinaison locale de son PCET.

Référence à la charte

Axe 1 : Des patrimoines pour les générations futures

Sous-chapitre : Donner du sens aux paysages par le développement de politiques d'aménagement spécifiques

Article n°21 : Inventorier, préserver et gérer les sites emblématiques

Valorisation du site du Petit Port de Varennes-sur-Loire

■ Objectifs de l'action

A la limite Est du Maine-et-Loire, Varennes-sur-Loire entend valoriser son front naturel sur le fleuve en restaurant son port. Celui-ci bénéficie d'une agréable vue sur Montsoreau et son château, ainsi que sur Candes-Saint-Martin, son abbatale et la confluence Loire/Vienne.

Pour cela, le Parc accompagne les élus dans la définition du projet global d'aménagement. Les travaux poursuivent plusieurs objectifs :

- rendre aux piétons le site du Petit Port en attribuant une fonction aux divers espaces du site ;
- organiser le stationnement des véhicules (légers et camping cars) ;
- donner de la cohérence à l'ensemble des sentiers jouxtant le site dont la fonction est à affirmer : sentier botanique, parcours de santé ...

Parallèlement à ce projet global, il semble nécessaire de prendre en compte l'état du port proprement dit, et d'évaluer la faisabilité de sa restauration.

Le Parc a donc financé une étude de faisabilité : elle a permis aux élus de connaître le montant de la restauration du port et de ne pas engager des dépenses de restauration mais uniquement celles de valorisation des abords du port.

■ Partenaires de l'action

DDT du Maine-et-Loire

■ Maîtrise d'ouvrage

Commune de Varennes sur Loire

■ Assistance à maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Plan de financement : 25 454 €

RÉGION PAYS DE LA LOIRE : 20 362 €

MAÎTRISE D'OUVRAGE : 5 092 €

■ Descriptif

Les travaux de valorisation paysagère consistent en :

- la requalification d'une voirie légère en un cheminement limitant l'accès au port aux piétons uniquement ;
- la création d'un chemin rural permettant le passage des engins agricoles ;
- l'aménagement des abords du port : délimitation d'une zone de stationnement pour véhicules de tourisme (camping car et voiture) y compris la réduction du nombre de véhicules (pour information, les véhicules (jusqu'à 25 véhicules en saison estivale) stationnent actuellement de manière anarchique souvent à proximité immédiate du fleuve) ;
- travaux d'éclaircissage de la végétation rivulaire.

■ Avancement

Les aménagements paysagers sont terminés.

■ Bilan

L'organisation des différents usages du site est une réussite. Le stationnement des voitures et des camping cars est maîtrisé, un espace de détente avec une vue dégagée sur la Loire a été créé.



Aménagement des abords du Port - Avant



Aménagement des abords du Port - Après

Référence à la charte

Axe 1 : Des patrimoines pour les générations futures

Sous-chapitre : Donner du sens aux paysages par le développement de politiques d'aménagement spécifiques

Article n°22 : Rendre les paysages quotidiens attractifs

Mise en place de mobilier d'entrée d'agglomération sur le territoire du Parc

■ Objectifs de l'action

L'objectif de cette action est de signaler l'appartenance des communes au territoire de Parc dans le respect de la charte sur l'affichage du Parc et avec une réflexion sur la qualité des entrées de villes. Cette action aura aussi pour conséquence de favoriser le sentiment d'appartenance des communes et des habitants au territoire du Parc.

■ Partenaires techniques de l'action

Communauté de Communes Chinon Rivière Saint Benoit

Communauté d'Agglomération de Saumur

■ Maîtrise d'ouvrage

Communauté de communes de Chinon Rivière Saint Benoit

Communes de la communauté d'agglomération Saumur Loire Développement

Communes de la communauté de communes Touraine Nord Ouest

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Plan de financement : 21 700 €

RÉGION CENTRE : 13 600 €

COMMUNAUTE DE COMMUNES CHINON RIVIÈRE SAINT BENOIT : 3 060 €

COMMUNES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TOURAINE NORD OUEST : 340 €

PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINE

RÉGION PAYS DE LOIRE : 2 350 €

COMMUNES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION DE SAUMUR : 2 350 €

■ Descriptif

La charte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine précise que les communes adhérentes s'engagent à promouvoir un affichage de qualité et à faire respecter la réglementation sur l'affichage. Dans ce cadre, le Parc mène une action globale depuis 2001. La première phase réalisée dans un large

partenariat a permis d'établir une base commune pour le territoire du Parc. Ce préalable nécessaire a défini un besoin prégnant des communes de signaler leur appartenance au Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Pour des questions de cohérence et de lisibilité, il n'est pas envisageable de proposer un modèle propre à chaque commune. L'enjeu majeur est donc d'offrir une solution standard pour l'ensemble du territoire du Parc. En revanche, ce mobilier doit laisser la possibilité aux communes d'afficher leur identité ; l'objectif étant de simplifier les entrées d'agglomération.

Le dispositif respecte un cahier des charges validé par le Parc. Ce cadre permet entre autre de s'assurer que les informations sont bien de natures touristique, culturelle et/ou patrimoniale.

Le contenu des mobiliers pour chaque commune a été affiné avec le chargé de mission Paysage du Parc qui a pu proposer des contenus adaptés aux besoins exprimés. Un marché de fournitures a par la suite été conclu avec l'entreprise SES, basée à Tours. Ainsi, 12 communes du Parc ont été équipées.

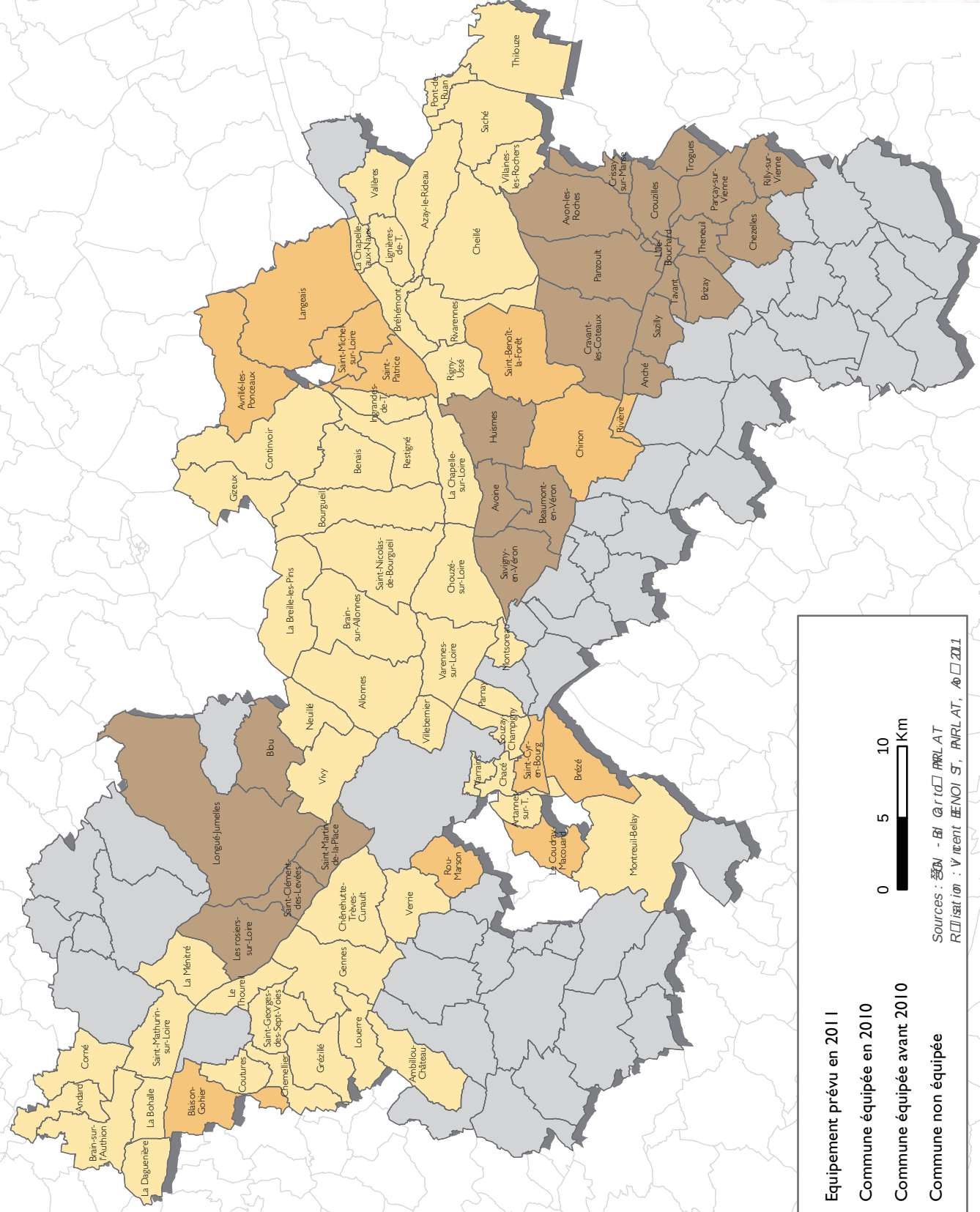
■ Bilan

D'ores et déjà d'autres groupements de communes ont éprouvé le besoin de signaler, elles aussi, leur appartenance au Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine. En 2011, 24 communes seront équipées : 19 en Indre-et-Loire et 5 en Maine-et-Loire.



Le mobilier proposé aux communes

Communes équipées en panneaux d'entrée d'agglomération



Sources : ☒ INSEE - ☒ BRG - ☒ IGN - ☒ INSEE
 Révisé en : Vient en NOUVEAU, en 2011

Endiguer la périurbanisation le long de l'axe Loire

■ Objectifs de l'action

- Respecter la qualité des paysages ruraux identitaires qui font la valeur culturelle et économique du Val de Loire.
- Aider à la mise en œuvre de Plans locaux d'urbanisme déclinant les critères de développement durable tels que décrits dans la nouvelle charte du Parc.
- Rassembler les techniciens et élus du territoire en charge de l'aménagement et de la planification autour d'une culture commune de l'urbanisme durable et mutualiser les compétences techniques locales pour assurer un relais coordonné d'informations.

■ Partenaires de l'action

CAUE 49, Syndicats Mixtes de SCOT, Agences d'urbanisme de Tours et Angers, Agence d'Aide aux Collectivités d'Indre-et-Loire, DDT 37 et 49, SDAP 37 et 49, Chambres d'Agriculture 37 et 49, Communautés de communes, villes de Saumur et Chinon; tous réunis dans un comité de pilotage présidé par Claude MAINGUY, Vice-Président du Parc.

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Maîtrise d'œuvre

Groupe d'étude : mandataire principal : Médiation & Environnement + SETUR et Georges EMBLANC (consultant développement durable)

■ Plan de financement :

MEDAD : 80 000,00 €

AUTOFINANCEMENT : 5 610,00 €

RÉGION CENTRE 4 295,00 €

RÉGION PAYS DE LA LOIRE 4 295,00 €

■ Descriptif

Ce projet consistait à élaborer un ensemble de moyens d'intervention pour aider les communes qui souhaitent s'engager dans la réalisation d'un PLU en application des nouvelles recommandations de la charte du Parc et dans une logique de cohérence inter-régionale.

La méthode proposée par le groupement d'étude retenu diffère du cahier des charges initial en associant les communes à la démarche. Ainsi, l'étude s'est déroulée en trois phases :

- Pédagogie au développement durable appliqué à l'urbanisme et identification partagée des freins à sa prise en compte dans les PLU. 6 réunions réunissant environ 140 personnes pour une quarantaine de communes et EPCI (ainsi que les DDT) se sont exprimées lors d'ateliers animés par Georges EMBLANC, consultant pour le WWF sur l'éducation à l'environnement.
- Deux communes en cours de réalisation de leur PADD se sont prêtées à l'exercice délicat de l'analyse de leur travail au travers d'une grille établie en partie à partir des résultats de la phase 1. Trois ateliers ont été animés par Patrick PERON (de SETUR) et Philippe PAPIN (de Médiation & Environnement) afin de déterminer les points clés à développer dans la réalisation du PLU. Le dialogue avec les élus et le bureau d'étude ont permis de cerner les contours des outils à développer dans la phase 3.
- Après une phase de rédaction et de validation des outils méthodologiques organisés sous format informatique, deux autres communes ont été choisies afin de les tester dès le lancement de leur étude de PLU. Une réunion de présentation avec le conseil municipal et le bureau d'étude choisi a permis de recueillir les premières impressions. Une seconde réunion, quelques mois après, montre que le volume des informations et leur relative complexité nécessite de s'impliquer dans l'animation du PLU avant même la commande pour introduire dans le cahier des charges des éléments qui doivent par la suite être repris par les bureaux d'étude.

: partager les enjeux de l'urbanisme durable

L'organisation d'un réseau local d'échange et de partage d'information permettra de rationaliser le discours de l'urbanisme durable auprès des communes.

Une interface internet a été spécifiquement développée et est administrée par le Parc. Cela permet de mettre à disposition facilement l'information auprès du plus grand nombre de partenaires. Conçu pour pouvoir travailler de façon collaborative, cet «extranet» n'a cependant pas rencontré le succès escompté.

Devant ce peu d'entrain pour les nouvelles technologies, la deuxième phase d'investissement qui avait été prévue initialement pour développer un module de carto-web (objectif repris depuis au niveau régional) a été réorienté vers le développement d'un outil envisagé au début : la malle pédagogique.

Une commande spécifique a été passée auprès d'une entreprise spécialisée dans la scénographie pour concevoir un outil d'animation permettant de travailler sous forme de maquettes sur les orientations spécifiques d'aménagement. Il s'agit en effet d'une phase cruciale pour laquelle il n'y a pas encore de doctrine clairement établie.

■ Avancement

La phase d'étude et de rédaction des modules d'information, de méthode et d'astuces pour faire des PLU plus durables est terminée depuis décembre. L'évolution législative et les retours d'expérience nécessitent cependant une mise à jour régulière de ces informations.

Le moyen de diffusion est opérationnel : le site d'urbanisme durable du Parc (encore à une adresse provisoire en attendant la redéfinition du site général du Parc) doit maintenant vivre et être approprié par les partenaires et les communes.

Il reste à terminer la phase d'investissement qui a été retardée du fait même de la méthode finalement retenue avec le groupement d'étude.

■ Édition ou animation liées à l'action

- Site internet dédié au travail collaboratif : <http://urbalat.alkante.com>
- Co-organisation d'une réunion du réseau "urbanisme et paysage" de la fédération des Parcs

à Doué la Fontaine en septembre 2009.

- Animations spécifiques auprès de communes se lançant dans la réalisation d'un PLU : dès réception de la délibération, le Parc, avec le SCOT du Saumurois s'il est concerné, propose une animation spécialement destinée à la formulation des objectifs "a priori" pour envisager le territoire souhaité tel que préconisé dans l'étude.

■ Bilan

Cette étude a permis de mobiliser de nombreux acteurs de l'aménagement et de les faire s'exprimer sur leurs difficultés à se saisir de la notion de développement durable appliqué à l'urbanisme et aux paysages.

Les outils apportés sont nombreux. Ils ne sont pas encore évaluables car ils peuvent être mobilisés tout au long de la procédure d'élaboration du PLU. Il revient au Parc de s'assurer de leur suivi dans les deux communes test et de leur promotion ailleurs. Le travail d'animation est conséquent et ne peut être assuré qu'en coopération entre partenaires institutionnels. Les bureaux d'études doivent également s'impliquer dans l'évolution méthodologique prônée par ce travail.

Cette étude nécessite de développer d'autres outils d'accompagnements plus pratiques, sans une grande immersion dans la masse de travail fournie. Un premier travail est engagé avec la maquette, d'autres devront suivre.

La question de l'accompagnement financier a également été posée à de nombreuses reprises. Entre la "grenellisation" des PLU et l'application des conseils prodigués dans les dix modules, le surcoût engendré effraie les communes dont les ressources baissent.

Enfin, au cours des différentes phases, les communes, surtout les plus petites et en périphérie des bassins de vie, ont exprimé leurs interrogations quant à leur avenir au sujet de l'étalement urbain et des transports qui seraient remis en question par les évolutions réglementaires et le renchérissement énergétique. C'est pourquoi le Parc et l'université de Tours ont décidé d'engager un programme de recherche.

Référence à la charte

Axe 1 : Des patrimoines pour les générations futures

Sous-chapitre : Promouvoir un urbanisme durable et des constructions de qualité environnementale

Article n°28 : Encourager la réalisation d'opérations d'urbanisme exemplaires et de constructions de qualité environnementale

Autopromotion immobilière écologique

■ Objectifs de l'action

- Disposer d'une référence locale en promotion immobilière alternative sur la base d'une étude de faisabilité appliquée à un cas précis, celui de Villaines-les-Rochers.
- Définir la structure juridique la mieux adaptée au portage du projet.
- Traduire ce projet en un programme opérationnel d'aménagement.

■ Partenaires de l'action

Partenaires techniques

Communauté de communes

Opérateurs HLM

Cosmos 2001 (Maître d'oeuvre de l'AEU)

Partenaires techniques et financiers

Commune

ADEME

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Maîtrise d'œuvre

Gougeon Architecture

■ Plan de financement : 25 451 €

ADEME (COT 2009) : 12 724 €

RÉGION PAYS CENTRE : 3 437 €

RÉGION PAYS DE LA LOIRE : 3 437 €

COMMUNE : 5 853 €

■ Descriptif

Une étape préalable consistait à engager l'étude pré-opérationnelle dans le cadre d'une Approche Environnementale de l'Urbanisme menée par la commune. Une fois les premiers éléments techniques définis, l'étude pouvait se dérouler en deux étapes :

Tout d'abord : le choix de la structure juridique la mieux adaptée à cette opération nécessite une analyse préalable. Il s'agit de mettre en place les bases juridiques, financières d'une telle structure, d'en analyser les avantages et les inconvénients ainsi que

les conditions de mise en place.

Trois scénarii ont été proposés :

- la Société coopérative de construction : la phase d'aménagement et de travaux se fait collectivement, puis il y a division, attribution des pouvoirs de vote et constitution d'une copropriété pour les espaces communs
- la Société coopérative de construction et de gestion : les espaces communs sont gérés ensemble par la structure coopérative qui perdure.
- la SCIC qui permet de gérer les produits économiques issus de la gestion des espaces et des fonctions mutualisées. Elle doit cependant être envisagée à une échelle territoriale plus importante de manière à générer de l'activité économique.

L'implication des villainois et des potentiels habitants du quartier était primordiale dans la démarche méthodologique de concertation. L'accompagnement de l'architecte auprès des quelques coopérateurs potentiels a permis d'exprimer des idées qui ont aidé à définir le programme d'aménagement. Malheureusement, la dynamique est longue à mettre en œuvre et il n'y a pas encore eu de constitution d'un groupe de futurs habitants prêt à se structurer en association de préfiguration de la coopérative.

■ Avancement

La phase d'étude est terminée. Il a fallu adapter la démarche à la dynamique du groupe qu'il faut maintenant relancer : la constitution d'un référentiel technique et chiffré devrait permettre de rassurer les futurs habitants qui ne sont pas forcément des militants de l'éco-construction.

■ Édition ou animation liées à l'action

Réalisation d'une affiche et d'un dépliant pour la réunion publique initiale.

Le site Internet créé spécifiquement pour informer et promouvoir le projet a permis de drainer des personnes intéressées (<http://habitevillaineslesrochers.jimdo.com>).

4 articles de presse et un reportage sur TV Tours ont également mobilisé quelques personnes.

■ Bilan

Avant de tirer un bilan définitif de l'opération, il convient de continuer à aider la commune pour engager la phase opérationnelle, notamment en mobilisant les acteurs de la construction et les futurs habitants. En effet, contrairement à la plupart des initiatives de ce genre, il n'y a pas de groupe d'habitants préalablement constitué qui cherche un terrain et une équipe de techniciens pour les aider dans leur projet. Ici, l'originalité consiste à mobiliser ces savoir-faire techniques au service d'une volonté communale et de promouvoir le projet auprès de suffisamment de citoyens intéressés pour constituer un groupe.



Simulation des logements à partir de l'étude technique

Référence à la charte

Axe 1 : Des patrimoines pour les générations futures

Sous-chapitre : Promouvoir un urbanisme durable et des constructions de qualité environnementale

Article n°28 : Encourager la réalisation d'opérations d'urbanisme exemplaires et de constructions de qualité environnementale

Concours d'idées «Maisons Passives Ligériennes»

■ Objectifs de l'action

- Démontrer qu'il est possible de construire des logements efficaces en énergie, répondant aux besoins actuels des usagers, dans le respect des habitants, des paysages et de l'architecture ligérienne.
- Sensibiliser élus et habitants aux enjeux de l'urbanisme durable et de l'architecture contemporaine.

■ Partenaires de l'action

Partenaire financier : ADEME

Partenaires techniques : AJIRE ENERGIE - CAUE 49

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Maîtrise d'œuvre

Des prestataires au savoir-faire de sachant faire

■ Plan de financement : 31 550 €

RÉGION PAYS DE LA LOIRE 8 775,00 €

RÉGION PAYS CENTRE 8 775,00 €

ADEME COT 14 000,00 €

■ Descriptif

L'habitat est un secteur qui contribue largement à l'effet de serre. Sans opposer architecture contemporaine et traditionnelle, des constructions économes en énergie peuvent s'inscrire en cohérence avec les formes traditionnelles de l'habitat ligérien et créer le patrimoine de demain, en répondant aux usages et impératifs de nos sociétés. C'est pourquoi le Parc se doit de rechercher ce qui préfigurerait l'habitat de demain sur son territoire.

La sélection des sites

Suite à un appel à parcelles auprès des communes du Parc, il a été proposé aux concurrents de travailler sur 6 sites, 3 en Maine-et-Loire et 3 en Indre-et-Loire : Blou, Bourgueil, Candès-Saint-Martin, Gizeux, Saint-Clément-des-Levés, Turquant.

Le choix des communes s'est appuyé sur des critères de diversité des contextes urbains dans lesquels les terrains à bâtir sont situés, afin que les démarches des architectes puissent être reproductibles dans des contextes similaires sur le territoire du Parc.

L'étude préalable

Réalisée en partenariat avec le CAUE de Maine et Loire, sur une prestation rémunérée, l'étude préalable propose une analyse de l'habitat ligérien pour connaître les caractéristiques patrimoniales de chaque site sélectionné dans le cadre du concours. Cette étude est jointe au règlement du concours pour permettre aux équipes d'architectes de travailler à partir d'un socle commun de connaissance.

Le concours d'idées

Le cahier des charges du concours a été réalisé par le Parc, avec la participation du CAUE, dans le cadre de la convention de partenariat qui lie les deux structures. Ce règlement de concours a permis d'analyser la méthode suivie par les équipes d'architectes pour répondre au concours d'idées. En effet, bien plus que l'objet final, c'est la démarche suivie pour aboutir au résultat qui doit pouvoir être dupliquée. En aucun cas le Parc ne souhaite créer une réponse « catalogue » à l'issue de ce concours.

■ Avancement

A partir de fin décembre 2010, le concours mobilise plus de 100 candidats en provenance de la France entière. Étudiants en architecture et architectes proposent leurs idées sur une des communes citées précédemment.

En 2011

Composé notamment d'architectes, d'urbanistes, d'élus et de thermiciens, le jury se réunit en janvier dernier pour effectuer une première sélection ; six projets sont retenus, soit un par site.

Les six projets sélectionnés par le jury bénéficient d'une Simulation Thermique Dynamique (STD) afin de définir plus précisément la pertinence des solutions proposées au regard des performances énergétiques demandées.

A l'issue de la deuxième session du jury, les trois lauréats du concours sont sélectionnés et bénéficient de trois prix (5 000 €, 3 000 € et 2 000 €).

■Édition ou animation liée à l'action

- Réalisation d'une affiche et publication dans un magazine spécialisé d'architecture (d'A).
- Publication de l'annonce de lancement du concours à travers les écoles d'architecture, l'ordre des architectes et les sites spécialisés (cyberarchi...).
- Visites des sites pour les candidats avec les élus concernés.
- Après désignation des lauréats, réalisation d'un dossier de presse diffusé à la presse généraliste et à la presse spécialisée.
- Nombreux articles de presse dans la presse locale. (NR et Courrier de l'Ouest).
- Réalisation d'affiches pour l'exposition.

■Bilan

Le deuxième volet du projet est en cours avec la mise en place d'une exposition à la Maison du Parc, à destination du grand public, projet effectué par la médiation culturelle. Par ailleurs, une édition sera

réalisée afin de valoriser les meilleurs projets et de rendre reproductibles, à l'échelle de l'ensemble des communes, les différents démarches des architectes.

Le succès de l'opération (100 propositions) montre l'intérêt de la profession pour les enjeux développés dans le concours. Par ailleurs, ce concours d'idées étant ouvert aux architectes diplômés, et devant la difficulté d'obtention des marchés publics pour les jeunes maîtres d'œuvre, il permettait d'acquérir une référence supplémentaire et de s'exercer à des thématiques aussi complexes que la forme urbaine, les enjeux architecturaux et patrimoniaux à l'épreuve de la maîtrise énergétique. Il appartient maintenant aux élus de passer à une phase opérationnelle et de concrétiser les avant-projets qui leur ont été fournis.

Toutefois, en cas de poursuite opérationnelle des projets permettant ainsi l'accès des jeunes architectes à la maîtrise d'œuvre en marché public, il peut être évoqué de réitérer l'opération, demande déjà formulée par de nombreux architectes participant au concours.



De la place à la venelle (Gizeux), deuxième prix attribué à Mathieu LABARDIN (Mandataire)

Référence à la charte

Axe 1 : Des patrimoines pour les générations futures

Sous-chapitre : Favoriser l'intégration sociale et environnementale des équipements et infrastructures sur le territoire

Article n°31 : Permettre une meilleure prise en compte des critères environnementaux et sociaux dans les projets d'aménagement

Avis sur les projets d'aménagement

■ Objectifs de l'action

Le Parc est sollicité par les Préfets d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire pour émettre des avis consultatifs sur les projets d'aménagement. Il s'est donné les objectifs suivants :

- accompagner les projets de son territoire dans un souci constant d'amélioration de la performance environnementale ;
- favoriser une meilleure intégration des propositions techniques en intervenant dès l'amont des projets et des procédures ;
- prendre en compte l'impact social des projets d'aménagements dans les avis formulés ;

L'intégration de ces enjeux en amont contribue à une meilleure acceptabilité sociale des projets.

■ Partenaires de l'action

Selon la nature des avis, les services de l'Etat, les associations, les porteurs de projets ou éventuellement des experts sont associés à la démarche.

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Descriptif

Le Parc est sollicité sur des questions :

- d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ;
- d'aménagements dans des sites Natura 2000 ;
- d'aménagements se rapportant à la loi sur l'eau ;
- d'exploitation ou de réhabilitation de carrière ;
- d'urbanisme de planification (PLU, SCOT) mais aussi de programmes opérationnels (ZAC).

En tant que personne publique associée aux PLU, le Parc participe quasiment systématiquement à l'élaboration du document d'urbanisme dès l'amont du projet. Afin d'optimiser son intervention, le Parc a mené une étude intitulée «Endiguer la périurbanisation le long de l'axe Loire» qui s'est achevée en septembre 2010.

Le Parc intervient également pour assister les maires des communes dans le cadre de l'application de leur pouvoir de police, notamment sur la question de la publicité et de l'affichage, qui font l'objet d'une réglementation spécifique sur les territoires des Parcs naturels régionaux français.

Au-delà des avis consultatifs, le Parc apporte une assistance aux projets relevant d'une maîtrise d'ouvrage publique afin de mettre à disposition sa connaissance des paysages, des ressources et des milieux naturels. Dans ce cadre, il cherche à favoriser la concertation autour des projets d'aménagement. Son appui technique est orienté en priorité vers les communes ou EPCI ne disposant pas de services techniques spécialisés.

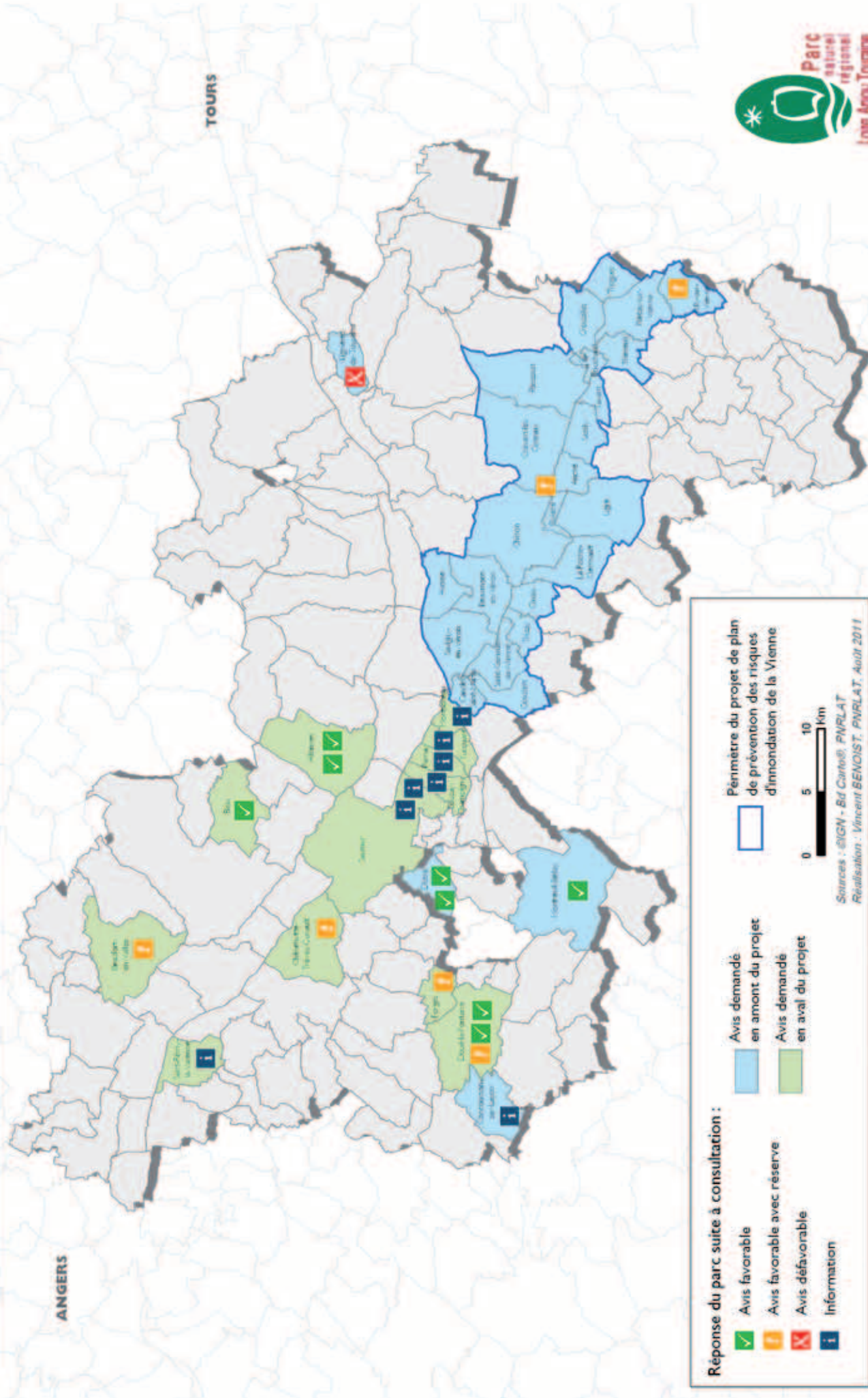
■ Bilan

Lors de la révision de la charte en 2008, le Parc s'est donné pour objectif de traiter un maximum de dossier en amont des procédures. L'objectif est d'améliorer la qualité des projets dans une démarche positive sans sanctionner en fin de parcours les porteurs de projet.

En 2010, le Parc a été moins souvent associé à l'amont de la procédure qu'en 2009, mais il a été sollicité sur des sujets très divers. Sur la problématique énergétique, les services de l'Etat et les porteurs de projet ont bien identifié le rôle d'accompagnement du Parc. C'est moins le cas pour les installations classées, qui sont régulièrement soumises au Parc pour avis à l'aval de la procédure.

Nombre d'avis émis en 2010	24
avis favorables	8
avis favorables avec réserve	7
avis défavorables	1
Information	8

Avis du Parc sur les projets d'aménagement en 2010





AXE 2

UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE RESPECTUEUX DES EQUILIBRES ECOLOGIQUES ET HUMAINS

Diagnostic des circuits courts alimentaires à l'échelle du Pays Saumurois

■ Objectifs de l'action

Le Parc est engagé pour une durée de 3 ans, dans un projet national, financé par le Ministère de l'Agriculture, intitulé LOCCATERRE (déveLOpper les Circuits Courts pour répondre aux Attentes du TERRitoirE).

L'objectif principal de l'année 2010, est de réaliser un diagnostic des circuits courts sur un territoire identifié. Le Pays Saumurois a été le support de cette étude qui vise à décrire la diversité et le fonctionnement des circuits courts alimentaires existants tout en formulant des propositions pour en assurer le soutien.

■ Partenaires techniques de l'action

Pays Saumurois
Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers
Chambre d'Agriculture de Maine-Et-Loire

■ Maîtrise d'ouvrage

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Plan de financement : 3 000 €

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE, DE LA RURALITE,
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : 1500 €
PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-
TOURAIN : 1500 €

■ Descriptif

L'étude réalisée s'est appuyée sur le travail d'une élève ingénieur en agriculture dans le cadre d'un stage de fin d'étude.

Au travers d'enquêtes, un état des lieux des filières courtes a été dressé. Ce travail concerne aussi bien les ventes dites «directes» (vente à la ferme, marchés, AMAP, ...) que celles qui intègrent un intermédiaire (épiceries locales, restauration commerciale).

L'introduction des produits locaux dans la restauration scolaire avait déjà fait l'objet d'une étude en 2008.

En parallèle de cette étude, a été mis en place un comité territorial regroupant élus, professionnels

agricoles et chercheurs. Ce comité a permis de constituer un lieu d'échange sur la thématique des circuits courts et a fait l'objet de riches échanges entre partenaires.

Tableau : Quelques résultats chiffrés sur les circuits courts présents dans le Pays Saumurois

Modalités	Chiffres-clés
Marchés	7 marchés
AMAP	4 AMAP, 310 familles adhérentes
Jardins de Cocagne	1 dispositif, 145 familles adhérentes
Panier des communes	2 dispositifs, 40 familles adhérentes régulières
Restauration commerciale	51% des restaurateurs disent s'approvisionner en produits locaux, 60% se sentent concernés
Épiceries	47% des épiciers disent s'approvisionner en produits locaux
Vente directe	13% d'exploitations en vente directe

Les épiceries et les restaurants commerciaux se disent intéressés pour mieux valoriser les produits locaux du territoire, mais l'étude a mis en évidence le faible niveau d'information de ces commerçants concernant l'agriculture locale et ses débouchés.

■ Avancement

La poursuite du travail s'orientera vers l'appui aux porteurs de projets collectifs susceptibles de dynamiser et structurer les filières courtes.

■ Bilan

Les circuits courts, au sens large, sont moins présents qu'ailleurs sur le territoire du Pays Saumurois. Mais ils sont en plein essor et porteurs de renouveau dans le domaine de la distribution alimentaire (dispositif de paniers innovants, création récente de plusieurs AMAP, ...).

Référence à la charte

Axe 2 : Un développement économique respectueux des équilibres écologiques et humains

Sous-chapitre : Mobiliser les collectivités

Article n°49 : Sensibiliser les acteurs publics à la gestion durable de leur territoire

Les entretiens techniques et écologiques du Parc

■ Objectifs de l'action

Le Parc a renouvelé son offre de journées de sensibilisation et d'échanges s'adressant à ses collectivités membres, à ses ambassadeurs et à ses partenaires. Elles permettent de :

- connaître et faciliter la prise en compte des enjeux patrimoniaux dans les projets publics ;
- répondre aux attentes exprimées sur le terrain ;
- s'appuyer sur des réalisations sur le territoire et les mettre en valeur ;
- confronter les expériences et faire ainsi évoluer les pratiques des collectivités.

Ces actions d'information – sensibilisation visent à faciliter la déclinaison des orientations de la charte du Parc par les communes adhérentes.

■ Partenaires techniques de l'action

Communes d'accueil
Services départementaux
Services de l'État
Entreprises

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Maîtrise d'œuvre

Le Parc accompagné d'intervenants très divers selon les thèmes traités.

■ Plan de financement: 13 500 €

RÉGION PAYS DE LA LOIRE 6 750 €

RÉGION PAYS CENTRE 6 750 €

■ Descriptif

Sept journées ont été proposées en 2010 ainsi que deux voyages d'étude hors territoire du Parc :

- 18 mars à Brain/Allonnes : la forêt communale et privée, enjeux et perspectives ;
- 29 avril à L'Île Bouchard : énergies renouvelables et investissement local ;
- 20 mai à Varennes/Loire : la gestion écologique de

l'eau au vu de la nouvelle réglementation ;

- 10 - 17 et 23 juin à St Cyr-en-Bourg : un bâti en tuffeau pour aujourd'hui, adaptation aux enjeux énergétiques (1 journée d'apports théoriques et 2 jours de chantier pratique);
- 14 octobre à La Chapelle/Loire : l'urbanisme opérationnel dans les communes rurales ;
- 12 octobre : voyage d'étude sur le bois énergie en Loir-et-Cher avec la Communauté de communes Beauce et Forêt et la SCIC Bois Bocage Energie ;
- 29 octobre : voyage d'étude sur la construction écologique et sociale avec le cluster Eco-Habitat de Poitiers.

■ Avancement

Toutes ces journées se sont déroulées avec succès et ont accueilli 188 participants dont 41 % d'élus, 31 % d'agents et 28 % de partenaires.

41 intervenants y ont apporté leur expertise ou leur témoignage.

■ Edition ou animation liée à l'action

- Articles de presse sur ces journées.
- Documents de présentation des intervenants disponibles sur le site Internet du Parc (www.parc-loire-anjou-touraine.fr – rubrique Centre de ressources – onglet éco-développement.

■ Bilan

Ces journées conduisent quelques collectivités à repenser leur projet ou à en initier un nouveau, ce qui répond pleinement à l'objectif recherché. Elles seront renouvelées en 2011 pour aborder de nouvelles préoccupations en lien notamment avec le Plan Climat territorial du Parc.

Démarche de qualité environnementale sur les zones d'activités

■ Objectifs de l'action

Par délibération du 29 avril 2005, la Région Centre conditionnait son appui financier pour l'aménagement de zones d'activités s'inscrivant dans une démarche environnementale. Depuis, elle sollicite l'avis du Parc sur les projets de son territoire.

La Communauté de communes Rive Gauche de la Vienne a donc demandé le soutien du Parc lors du projet d'extension de la ZAE «Pièce des Marais» à La Roche-Clermault.

Une démarche, déjà testée à Azay-le-Rideau et Bourgueil en 2003 – 2004, lui a été proposée, répondant aux objectifs suivants :

- engager une concertation active avec les entreprises en place pour une gestion environnementale du site ;
- pérenniser les investissements publics et privés ;
- maintenir une qualité de vie et de travail sur la zone grâce à une animation collective.

Cet accompagnement a été conduit sur 2009 et 2010.

■ Partenaires de l'action

Communauté de Communes Rive Gauche de la Vienne

Entreprises Du Site

■ Maîtrise d'ouvrage

Communauté de communes de la Rive Gauche de la Vienne

■ Descriptif

La méthodologie utilisée est celle d'ECOCARTES ZA®, outil créé en 2002 par l'association OREE.

Elle comprend la réalisation d'un diagnostic de la zone avec les entreprises, sur les thématiques énergie, transports et infrastructures, risques et sécurité, paysage et cadre de vie, eau, déchets, animation et l'élaboration d'un programme d'actions.

Celui-ci s'articule autour de différentes phases :

- rédaction d'une charte de qualité

environnementale qui engage la Collectivité gestionnaire, les entreprises présentes et à venir, le Parc ;

- réalisation d'un livret d'accueil des futures entreprises ;
- réunion annuelle de suivi – évaluation dans l'objectif d'une amélioration continue.

Cette démarche a été menée par un groupe de travail mixte (élus, entreprises, DGS et Parc) au sein de la commission développement économique de la Communauté de communes.

■ Avancement

La démarche s'est concrétisée en 2010 avec l'adoption et la signature de la charte de qualité environnementale par toutes les parties prenantes, la rédaction du livret d'accueil et des premières fiches actions.

En parallèle, la Communauté de communes a réalisé les travaux d'extension (voirie, bassin de récupération des eaux pluviales, ...) et des ateliers relais en prenant en compte les orientations de la charte : maîtrise de l'énergie, habillage bois, ...

■ Edition ou animation liée à l'action

- Charte de qualité environnementale de la ZAE.
- Livret d'accueil des entreprises.
- Signature de la charte par les différents partenaires le 22 octobre 2010.

■ Bilan

Cette démarche se poursuit dans une volonté d'amélioration continue et d'animation du site. Les entreprises envisagent ainsi de participer collectivement aux journées Portes ouvertes organisées par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat en 2011. Une démarche similaire est engagée sur le site de Candes-St-Martin.

Référence à la charte

Axe 2 : Un développement économique respectueux des équilibres écologiques humains

Sous-chapitre : S'appuyer sur les patrimoines et savoir-faire pour créer de la valeur ajoutée

Article n°64 : Faire découvrir les richesses patrimoniales du territoire

Édition d'un carnet de découverte et d'une carte touristique

■ Objectifs de l'action

Classé pour la valeur de ses patrimoines naturels, culturels et humains, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'engage à proposer une offre de tourisme et de loisirs à la hauteur de ses ambitions de préservation, de valorisation et de développement. Cette exigence se traduit par des propositions d'animations originales qui permettent d'approcher et de comprendre les richesses de ce territoire.

Ces découvertes sont possibles grâce à la passion et l'engagement de nombreux acteurs, investis dans la valorisation des patrimoines; et au Parc qui fédère ces volontés autour de démarches qualité et d'un document pédagogique et attractif : «le Carnet de découverte du Parc».

Ce document est complété par une carte de découverte du Parc présentant synthétiquement mais de façon lisible les produits proposés par le Parc.

Il s'agit :

- d'enrichir l'image touristique du territoire en présentant une offre de tourisme et de loisirs orientée vers la découverte pédagogique des patrimoines naturels, culturels et paysagers ;
- de mutualiser les moyens des structures du territoire en limitant le nombre de dépliants édités et en proposant des formations ;
- de mettre en place une démarche qualité en fédérant les diverses initiatives, en aidant à la professionnalisation et en garantissant aux publics la qualité des prestations proposées.

■ Partenaires techniques de l'action

Offices de Tourisme

28 prestataires de sorties

Hébergeurs Nature & Patrimoine

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Maîtrise d'œuvre

Agence Sensorielle

Loire Impression

■ Plan de financement : 20 000 €

RÉGION PAYS DE LA LOIRE : 10 000 €

AUTOFINANCEMENT : 10 000 €

■ Descriptif

- Brochure «Programme d'animations»
- Conception et réalisation d'un document A5 de 56 pages recto-verso. Impression en 16 000 exemplaires.
- Carte de découverte du Parc
- Conception et réalisation d'un document quadri recto-verso. Format 420 X 650 mm ouvert, 92 X 210 mm plié. Impression en 20 000 exemplaires.

■ Avancement

Edition et diffusion : mars 2010.

Bilan : novembre 2010.

■ Edition ou animation liée à l'action

- Carnet de découverte et carte touristique distribués gratuitement à l'occasion de salons et manifestations ainsi que dans les mairies, OTSI et sites des associations partenaires.
- Sorties accompagnées du carnet de découverte consultables sur le site Internet du Parc avec moteur de recherche thématique : lieu, date, thème, pratique (vélo, personnes à mobilité réduite, anglophones).

■ Bilan

- Nombre de sorties proposées : 148.
- Nombre de dates de sorties : 729.
- Nombre de participants : 7 963 soit -38% que 2009.

Remarques : la baisse de fréquentation est principalement imputée aux mauvaises conditions météorologiques de la saison 2010, à la baisse du pouvoir d'achat des clientèles et à une plus faible promotion des sorties dans les autres médias, notamment presse.

Circuit patrimoine de Fontevraud

■ Objectifs de l'action

La commune de Fontevraud-l'Abbaye représente un site privilégié pour la découverte culturelle de notre territoire. Dans ce cadre, elle se prête à de multiples pratiques, dont la plus élémentaire est la déambulation. Toutefois, les éléments du patrimoine sont très variés et peuvent être complexes à appréhender. Aussi, dans un souci de valorisation, de sensibilisation et d'information, la mise en place d'un «Circuit du patrimoine» représente un enjeu important pour la commune et le Parc.

Il s'agit de proposer, au départ de l'Abbaye et en complément de sa visite, un outil ludique et éducatif de découverte : un itinéraire, accompagné d'un livret et articulé autour d'une thématique, qui révèle l'histoire et les spécificités culturelles d'hier et d'aujourd'hui du patrimoine de la commune.

Ce projet a pour objectifs de :

- compléter l'offre touristique proposée par l'Abbaye ;
- maintenir les touristes plus longtemps sur place et ainsi encourager des retombées économiques directes pour les commerces de la commune.

■ Partenaires de l'action

Partenaires techniques

Office de Tourisme du Saumurois - Abbaye De Fontevraud

Partenaire institutionnel

Communauté d'agglomération

■ Maîtrise d'ouvrage

Commune de Fontevraud- l'Abbaye

■ Plan de financement 20 000 €

CTU BONUS PARC RÉGION PAYS DE LA LOIRE :
15 000 €
COMMUNE : 5 000 €

■ Descriptif

«Les deux vies de l'Abbaye» est un itinéraire en boucle, d'une durée de 2 heures, se déroulant principalement en milieu urbain et s'adressant au

grand public comprenant enfants et adultes, français, francophones et anglophones. Le long de l'itinéraire, 7 points d'interprétation sont proposés et détaillés dans un livret d'accompagnement, en français ou anglais, en vente 1€ dans les commerces locaux, l'Abbaye de Fontevraud, l'office de tourisme et la mairie.

Près de deux siècles en arrière, François-Yves Besnard, ancien percepteur de l'Abbaye, fait découvrir, aux locaux et aux touristes, comment la Révolution Française a bouleversé la vie de ce village dont l'activité était principalement liée à la vie de l'Abbaye.

■ Avancement

Le sentier est inauguré en mars 2010.

■ Edition ou animation liée à l'action

Les livrets sont en format A5 de 22 pages et édités à 10 000 exemplaires pour la version française et 3 000 pour la version anglaise. Ils sont disponibles sur le site Internet du Parc et distribués à la mairie, la Maison du Parc et dans les OTSI de Fontevraud et Saumur.

■ Bilan

La proposition du livret pour une visite du village complémentaire à celle de l'Abbaye est appréciée. En 2010, plus 250 livrets ont été vendus dans les offices de tourisme et à l'Abbaye.

Beaucoup de touristes s'y rendent directement où les livrets mériteraient d'être davantage mis en valeur au sein de la boutique ou sur la banque d'accueil par exemple.

Sentier nature de Brain-sur-l'Authion

■ Objectifs de l'action

Il y a quelques années, la commune a souhaité créer un plan d'eau communal à vocation de loisir. A cet effet, une digue a été mise en place. Malheureusement, elle n'est pas parvenue à retenir l'eau.

Quelques années plus tard, une faune et une flore typique de marais s'installent sur le site. Plusieurs espèces d'intérêt communautaire au titre de la Directive Habitat sont présentes sur le site qui offre, en particulier, une population remarquable d'amphibiens. Toutefois, le site est menacé par le développement de nombreux saules qui colonisent le milieu et le font évoluer en boisement.

La municipalité a sollicité l'aide du Parc pour mener un projet de restauration de ce marais. Le Parc a assuré, dans un premier temps, une assistance à Maîtrise d'ouvrage pour la restauration écologique du site, dans le cadre de financements de la programmation 2009 du contrat de Parc.

En 2010, une valorisation pédagogique est proposée avec la création d'un itinéraire ludique et éducatif de découverte des spécificités du site.

Il s'agit de :

- proposer un lieu de promenades pour les habitants de Brain et des communes proches ;
- donner une vocation sociale au marais pour garantir sa pérennité ;
- sensibiliser les habitants, dont les scolaires, et les touristes au patrimoine naturel et paysager des zones humides typiques de l'Authion.

■ Partenaires techniques de l'action

Maison de Loire en Anjou

Office de Tourisme Loire-Authion

Ligue pour la Protection des Oiseaux

Médiathèque de Brain

■ Maîtrise d'ouvrage

Commune de Brain sur l'Authion

■ Maîtrise d'œuvre

Sylvie et Joël JUPIN

■ Plan de financement : 28 000 €

COMMUNE : 5 600 €

RÉGION PAYS DE LA LOIRE : 14 000 €

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE : 8 400 €

■ Descriptif

Un itinéraire en boucle jalonné propose des points d'arrêt. Ceux-ci sont matérialisés par un mobilier spécifique avec un principe de découverte relevant de l'interprétation. Six dispositifs pédagogiques sont installés sur ce sentier :

- départ ;
- les travaux de restauration écologiques ;
- les héros, victimes de conte, dames météo : les
- amphibiens ;
- le frêne têtard ;
- les traces ;
- la roselière.

Le sentier allie le plaisir de la promenade à la découverte du paysage et de la richesse faunistique et floristique de ce biotope particulier. Il s'agit pour la commune de conjuguer fréquentation et préservation. Le sentier invite à la promenade les habitants mais aussi les curieux de nature.

■ Avancement

Inauguration prévue 16 avril 2011

■ Edition ou animation liée à l'action

Livret d'accompagnement : 4 pages, format A5, 2 000 exemplaires. Le support est disponible sur le site Internet du Parc et distribué à la mairie, à la Maison du Parc, et dans les OTSI de Saint-Mathurin-sur-Loire, Les Rosiers-sur-Loire, Gennes, Angers et Saumur.

■ Bilan

Les élèves des écoles de Brain et les habitants des villages de la communauté de communes sont nombreux à venir sur ce site. Des enseignants ont été formés au cours d'une journée dédiée.

Dès 2011, des sorties accompagnées du « Carnet de découverte » sont proposées sur ce site naturel par la Maison de Loire en Anjou.



Les enseignants de la commune découvrent les richesses du Marais



Un pont aménagé au cœur du marais



Amphibiens et oiseaux évoluent dans ce milieu naturel



Des panneaux d'information ponctuent le sentier



AXE 3

UN TERRITOIRE RESPONSABLE ET DYNAMIQUE OUVERT A LA COOPERATION

Démarches pédagogiques

■ Objectifs de l'action

- Favoriser la connaissance et l'appropriation des patrimoines.
- Inscrire les patrimoines dans leurs réalités économique, sociale et culturelle.
- Initier les jeunes à la notion de développement durable, dans une perspective locale et mondiale.
- Proposer une éducation au territoire sur l'ensemble de la vie des jeunes.

■ Partenaires de l'action

Partenaires techniques

Inspection Académique de Maine-Et-Loire
Inspection Académique d'Indre-Et-Loire

Partenaires-éducation

Alisée
Association pour la sauvegarde et la valorisation du Prieuré de Saint-Rémy-La-Varenne
Carrefour Anjou Touraine Poitou
Centre Permanent d'initiatives pour l'environnement Touraine-Val De Loire
LPO Anjou
Maison de Loire en Anjou

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Maîtrise d'œuvre

Les partenaires éducatifs du Parc :

Alisée, Association pour la sauvegarde et la valorisation du Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne, Carrefour-Anjou-Touraine-Poitou, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Touraine-Val de Loire, Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Anjou, Maison de Loire en Anjou.

Les prestataires du programme éducatif :

Arbre Voyageur, Atelier végétal, Centre Culturel de l'Ouest, Chambre Artisanale des Petites Entreprises du Bâtiment de l'Indre-et-Loire, Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre, Couleurs sauvages, Domaine du Clos Rousseau, Echappée Belle, Ferme des Minimes et ses Biquettes, Ferme

pédagogique cheval nature, EARL Rabault, GAEC de la Grande Prairie, le Monde de Pierre-Frite, Rose Bleue, Sauts aux loups, Troglodytes et Sarcophages, Marilyne Turmeau et Alexis Pandellé, intervenants arts plastiques. Brigitte Rivry, productrice de fruits, Comités Départementaux d'Éducation à la santé du Maine-et-Loire et de l'Indre-et-Loire.

■ Plan de financement : 89 300 €

RÉGION PAYS DE LA LOIRE : 40 570 €

RÉGION PAYS CENTRE : 40 570 €

RÉGION PAYS DE LA LOIRE - COT : 2 040 €

RÉGION PAYS CENTRE - COT: 2 040 €

ADEME - COT : 4 080 €

■ Descriptif

Démarches et journées pédagogiques proposées dans le cadre du programme d'éducation au territoire du Parc, donnant lieu à des subventions versées aux écoles (230 €/journée/classe). Ces démarches sont proposées aux établissements scolaires du Parc, de la maternelle au lycée.

Thèmes

- Lieu de vie et paysage : 33 classes
- Patrimoine bâti : 38 classes
- Savoir-faire : 13 classes
- Biodiversité : 62 classes
- Alimentation : 54 classes
- Énergie : 17 classes

Élèves concernés

- 69 classes de cycle 1 (maternelle)
- 60 classes de cycle 2 (CP-CE1)
- 60 classes de cycle 3 (CE2-CM1-CM2)
- 24 classes de collège
- 4 classes de lycée

Référence à la charte

Axe 3 : Un territoire responsable et dynamique , ouvert à la coopération

Sous-chapitre : Éduquer des jeunes, conscients des caractéristiques de leur territoire de vie et ouverts sur le monde

Article n° 75, 76, 77 et 78 : Favoriser la connaissance et l'appropriation des patrimoines

Article n° 76 : Proposer une éducation au territoire sur l'ensemble de la vie du jeune

Démarches pédagogiques

■ Avancement

Sur les 261 classes inscrites 223 classes ont été sélectionnées par les Inspections de l'Éducation Nationale et le Parc. Sur ces 223 classes, 6 ont annulé leur participation en cours d'année.

325,5 journées d'animation ont été réalisées dans le cadre de ce programme et financées par le Parc.

■ Edition ou animation liée à l'action

Document de présentation des journées et démarches pédagogiques : Confluences éducation 2009/2010

■ Bilan

Chaque journée d'animation fait l'objet d'une évaluation rédigée par l'enseignant concerné. Cette évaluation est jointe au dossier de demande de subvention envoyé au Parc.

En fin d'année scolaire, certaines démarches pédagogiques font l'objet de réunions-bilan en présence des Inspections de l'Éducation Nationale et des intervenants concernés.

Ces évaluations ont notamment conduit à proposer des ajustements pour la rentrée scolaire 2010/2011 :

Nature près de l'école

- Définir très clairement en début d'année les objectifs du projet, et répartir de manière bien spécifique les temps dédiés à l'intervenant, à l'enseignant et au Parc.
- Formaliser davantage le temps de restitution dans l'école avec les parents : invitation du Parc, des élus de la commune...

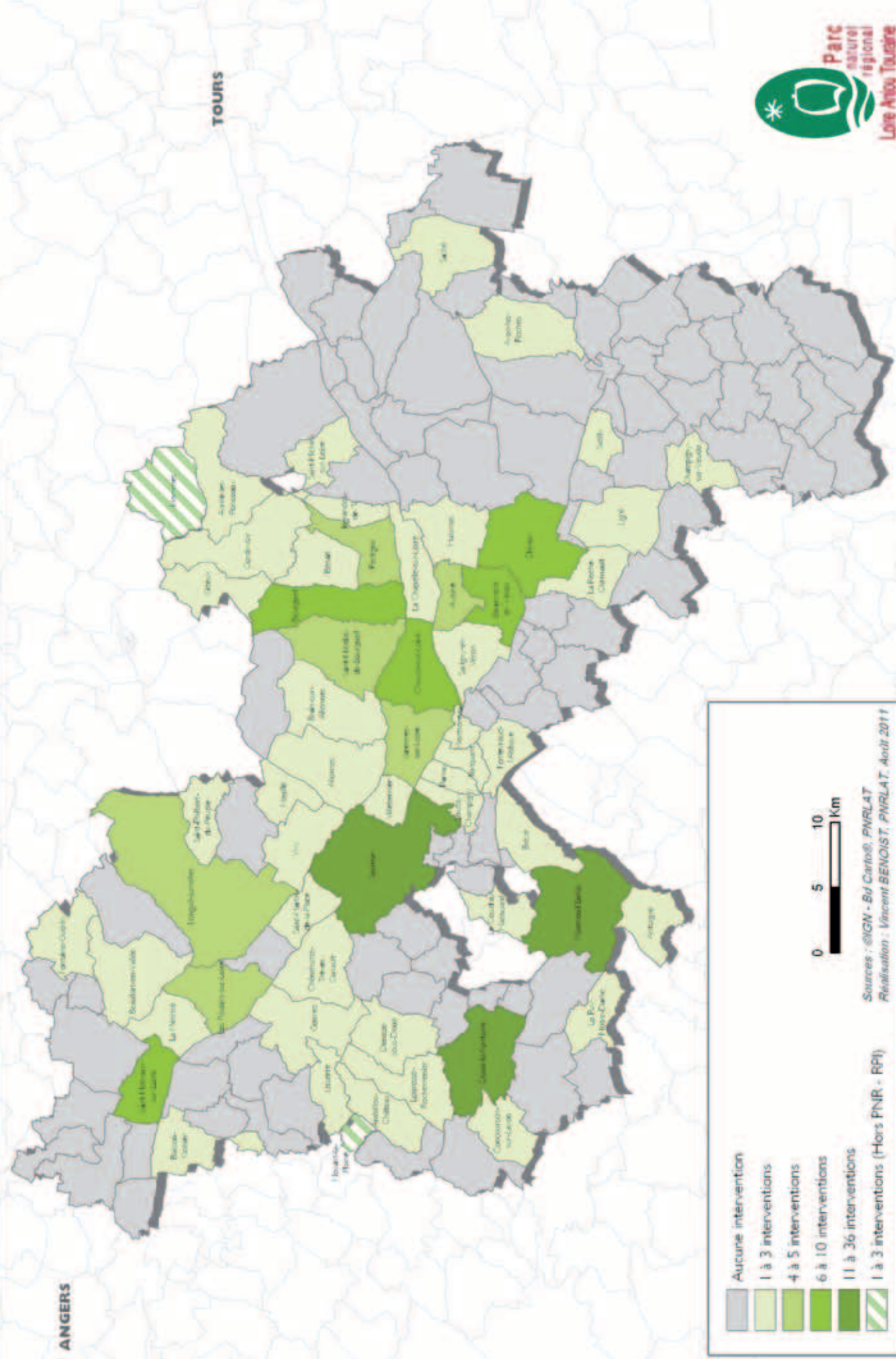
Enquête du village

- Ouvrir la démarche au cycle 3 (afin notamment, de travailler davantage sur l'approche contemporaine, sur la liaison avec l'histoire des arts).
- Présenter et expliciter davantage les étapes du projet et les rôles respectifs de l'intervenant, de l'enseignant, des élèves, lors de la réunion de préparation en octobre.
- Favoriser l'inscription de 2 classes par école.

Démarches énergie

- Proposer les démarches uniquement aux élèves du cycle 3 et aux collèges (démarche proposée jusqu'à présent également aux élèves du cycle 2).
- Re-travailler les contenus suite à la participation de l'animatrice d'Alisée à la formation sur les techniques d'animation proposée par le CPIE et financée par la Région Centre.
- Proposer une quatrième étape remodelée incluant un temps de synthèse et d'échange entre les élèves.

Classes du programme d'éducation au territoire 2009-2010



Regarde c'est chez moi !

■ Objectifs de l'action

- Proposer aux classes un temps de synthèse et d'échange
- Valoriser les projets des classes
- Présenter ce travail aux familles, aux habitants
- Permettre aux adultes de découvrir à leur tour les patrimoines du Parc

■ Partenaires de l'action

Partenaires techniques

Inspection Académique de Maine-Et-Loire

Inspection Académique d'Indre-Et-Loire

Partenaires-éducation

Alisee

Association pour la sauvegarde et la valorisation du Prieuré de Saint-Rémy-La-Varenne

Carrefour Anjou Touraine Poitou

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

Touraine-Val De Loire

Maison de Loire en Anjou

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Maîtrise d'œuvre

Alisée

Carrefour-Anjou-Touraine-Poitou

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
Touraine-Val de Loire

Maison de Loire en Anjou

Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne

Alexis Pandellé, plasticien

■ Plan de financement : 9 400 €

RÉGION PAYS DE LA LOIRE : 4 700,00 €

RÉGION PAYS CENTRE : 4 700,00 €

■ Descriptif

Temps de restitution et de synthèse

En avril : projets «énergie» : ½ journée à la Maison du Parc avec le CATP - 13 classes

Du 07 au 25 juin : projets «Trésor près de l'école», «Enquête du village» et «Paysage, paysages» : ½ journée à 1 journée à Montsoreau.

Les travaux des élèves impliqués dans les démarches «Un trésor près de l'école», «l'Enquête du village «Paysage, paysages» et «Mots de Loire» ont été rassemblés au sein d'une exposition présentée en juin à la Maison du Parc.

Journée festive

Le dimanche 27 juin, le Parc invitait les familles des élèves concernées par ces projets à la Maison du Parc

- présentation des créations plastiques des élèves.
- présentation des travaux des élèves sur l'énergie dans la salle pédagogique
- jeu familial d'Alisée sur ce thème.

Château de Montsoreau

- Entrée libre avec le pass, 2 € pour les autres visiteurs. Présentation de textes des projets « Vivre avec la Loire » et « Mots de Loire ».
- Animations théâtrales « Coup de théâtre proposées par le Château.

Champignonnière du Saut aux Loups

Entrée libre avec le pass 2 € pour les autres visiteurs

Balades en bateau ou en calèche

Réservées aux familles invitées par le Parc. Balades sur la Loire avec les toues du CPIE Touraine Val-de-Loire, balades en calèche vers la champignonnière et vers le château avec les attelages Saint Benoît.

L'espace «énergie»

- Espace dédié à l'énergie à la Maison du Parc
- Jeu familial proposé par Alisée
- Exposition des travaux des élèves sur l'énergie

■ Edition ou animation liée à l'action

Affiches et «pass-famille»

■ Bilan

Bilan quantitatif

La journée festive du dimanche 27 juin a rassemblé plus d'un millier de visiteurs, soit une baisse sensible par rapport à 2009 (1500 environ).

Bilan qualitatif

Les raisons de la baisse de fréquentation sont sans doute multiples : la météo (très fortes chaleurs), la Coupe du monde (match l'après-midi), le Festival des géants (très populaire dans le saumurois) et la non évolution de l'offre (5ème édition).

Points négatifs observés

- Augmentation du nombre de personnes non concernées directement par l'exposition.
- Contrairement aux années précédentes, enfants des ZEP et zones rurales « reculées » peu vus, très peu d'adolescents.
- Forte chaleur, peu d'espaces extérieurs ombragés.

Points positifs observés

- Échanges de qualité entre parents et enfants.
- Enseignants concernés très présents.
- Animation « énergie » d'Alisée très fréquentée.
- Grande satisfaction des personnes ayant accès au bateau et aux calèches.
- Nouvelle forme du pass adaptée.



*Spectacle pour enfants à l'occasion de la journée
«Regarde c'est chez moi»*

Référence à la charte

Axe 3 : Un territoire responsable et dynamique , ouvert à la coopération

Sous-chapitre : Enrichir et valoriser les pratiques éducatives du territoire

Article n° 80 : Faire progresser les pratiques éducatives

Accompagnement des enseignants et des intervenants

■ Objectifs de l'action

- Favoriser la mise en place de projets éducatifs dédiés à l'environnement et au développement durable dans les établissements scolaires
- Assurer la qualité des interventions proposées par les prestataires dans le cadre du programme d'éducation au territoire du Parc.
- Favoriser le développement de pratiques innovantes en matière d'éducation à l'environnement et au patrimoine.

■ Partenaires de l'action

Partenaires techniques

Inspection Académique de Maine-Et-Loire

Inspection Académique d'Indre-Et-Loire

Partenaires-éducation

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

Touraine-Val De Loire

LPO Anjou

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Maîtrise d'œuvre

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
Touraine-Val de Loire

Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Anjou

■ Plan de financement 3 360 €

RÉGION PAYS DE LA LOIRE : 1 680,00 €

RÉGION PAYS CENTRE : 1 680,00 €

■ Descriptif

Rencontre pédagogique sur l'alimentation

- ½ journée le 24 mars 2010 à la Maison du Parc
- 47 enseignants de la circonscription de Chinon
- Enjeux de l'alimentation – intervention de Wilfrid Combadière, chargé de mission agriculture durable du Parc.

- Présentation de projets éducatifs sur l'alimentation : interventions d'enseignants de la circonscription.

Rencontres pédagogiques sur la biodiversité :

½ journée le 5 mai 2010 à la Maison du Parc

- 24 enseignants de la circonscription de Langeais ;
- Découverte de la biodiversité des bords de Loire et d'une prairie bocagère ;
- Notion de biodiversité – intervention de Guillaume Delaunay, chargé de mission biodiversité du Parc : exemples d'actions, d'inventaires, de gestion et de préservation ;
- Démarches pédagogiques proposées par le Parc sur la biodiversité.

½ journée le 28 avril 2010 sur le Marais de Brain-sur-l'Authion

- 21 enseignants des circonscriptions d'Angers
- Intervenants : Benjamin Même-Laffont de la LPO Anjou et Guillaume Delaunay chargé de mission biodiversité du Parc.
- Cheminement dans le marais, alternance de séquences pédagogiques et d'apports d'informations : mise en situation des enseignants.

Accompagnement des intervenants

3 structures partenaires du Parc ont participé à une formation de 5 jours proposée par le CPIE Touraine-Val de Loire dans le cadre du programme de formation financé par la Région Centre.

Domiciliées en Maine-et-Loire, ces structures ont pu bénéficier de la gratuité de cette formation, au titre de leur partenariat avec le Parc. La participation à cette formation est prévue dans le cadre de la nouvelle Charte qualité partenaire du réseau éducatif du Parc.

Cette formation a notamment pour objectif l'utilisation de la grille de progression pédagogique, dont la maîtrise est demandée par le Parc à tous les animateurs des associations partenaires.

Activités de la Maison du Parc - bilan 2010

■ Objectifs de l'action

La Maison du Parc est un outil ludique de découverte du « Parc naturel régional ». Plusieurs approches pédagogiques y sont développées afin de toucher au mieux les différents publics :

- Expositions temporaires ;
- Conférences ;
- Animations ;
- Accueil des groupes et des scolaires.

■ Partenaires techniques de l'action

Office de tourisme du Saumurois
LPO Anjou

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional
Loire-Anjou-Touraine

■ Descriptif

Ouverte depuis mai 2008, la Maison du Parc a, accueilli, pour sa troisième saison, quatre expositions temporaires, accompagnées d'animations (liées directement aux expositions ou au programme d'éducation au territoire cf. «Regarde c'est chez moi»).

■ Animation liée à l'action

Exposition « Orchidées »

De mars à mai, cette exposition du Parc a permis de montrer, à travers le regard du photographe David Greyo, la diversité des espèces d'orchidées. Différentes animations de sensibilisation ont été organisées autour de cette exposition : sortie et conférence du photographe (30 participants), atelier animé par le dessinateur et illustrateur naturaliste Olivier Loir (5 participants).

Exposition «Le paysage culturel du Val de Loire»

Pour la troisième année consécutive, la Maison du Parc a reçu, de juillet à août, l'exposition multimédia de la Mission Val de Loire, agrémentée de panneaux d'exposition et du film « Vivre les paysages » de Laurent Charbonnier .

Exposition : «Sculptures de Catherine Chaillou – faune sauvage»

Exposition de sculptures céramiques animalières, de septembre à octobre.

Exposition « Les castors, rendez-vous intime »

Installée de novembre 2010 à mars 2011, cette exposition de photographies avait pour objet de faire découvrir l'espèce, et de sensibiliser à sa protection.

■ Bilan

D'un point de vue quantitatif, la Maison du Parc a accueilli un peu plus de 20 600 visiteurs en 2010 et 1100 personnes lors de réunions.



Accueil mutualisé entre l'office de tourisme et la Maison du Parc

Fête du Parc

■ Objectifs de l'action

Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine organisait une fête du Parc depuis 1997 (Les Escapades du Parc, la Fête du Parc, le Mois des Parcs...). Suspendue quelques années pour se consacrer à la révision de la charte et à la construction de la Maison du Parc, cet événement est réapparu en 2010. Les objectifs sont identiques aux précédentes éditions : accroître la notoriété du Parc auprès des habitants et les sensibiliser au territoire dans lequel ils vivent.

L'objectif de la première édition de cette nouvelle formule de la fête du Parc est double :

Sensibiliser à l'outil « Parc naturel régional »

- Renforcer les liens entre les habitants du Parc, mais aussi avec les populations proches de leur territoire.
- Valoriser les actions «Parc» en faveur du développement durable menées en lien avec les partenaires.

Sensibiliser au territoire « Parc »

- Sensibiliser le grand public dont les habitants du Parc, aux patrimoines.
- Valoriser les initiatives des associations locales et des professionnels.

■ Partenaires de l'action

Partenaires institutionnels

Communauté de Communes Rive Gauche de la Vienne

Partenaires techniques

Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement
Intervenants des ateliers

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Plan de financement 60 000 € dont 15 000 € de matériel

Région Centre : 30 000 €

Région Pays-de-la-Loire : 30 000 €

■ Descriptif

Pour sa première édition, le thème retenu était l'aménagement paysager et le jardin chez soi. La manifestation a eu lieu le dimanche 26 septembre 2010 à l'Abbaye de Seuilly, près de Chinon (37).

Cet événementiel a pris la forme d'ateliers pratiques, de conférences, d'expositions et de spectacles déambulatoires et a permis à chacun de mettre la main à la patte pour pouvoir reproduire des gestes simples et écoresponsables dans son jardin.

Les ateliers, supports interactifs de la manifestation regroupaient l'ensemble des étapes pour mener à bien un projet d'aménagement, de sa conception à son entretien.

Les conférences et expositions approfondissaient un thème précis tandis que les spectacles s'adressaient aux plus petits, ambassadeurs du développement durable de demain.

■ Edition ou animation liée à l'action

L'événement a été annoncé sur de nombreux supports de communication : affiches, pré-programmes. Le Parc s'est entouré d'une agence de communication pour définir une identité visuelle propre à la fête à décliner sur l'ensemble des supports.

■ Bilan

La manifestation a été un grand succès puisque 2000 personnes ont foulé le site de l'Abbaye de Seuilly dont 300 ont pu écouter les conseils éclairés d'Alain Baraton, jardinier en chef du château de Versailles et chroniqueur de France Inter.

La trentaine de professionnels de l'aménagement ont valorisé leur expertise et savoir-faire et ont transmis des gestes simples au public pour accueillir la biodiversité au jardin ou limiter la croissance des mauvaises herbes.

Cette manifestation a été relayée dans les médias locaux au travers d'une dizaine d'articles. Les radios locales se sont également fait écho du succès de cette journée.



«Mettre la main à la pâte», tel était le principe de cette journée

Démonstrations



Alain BARATON captive son public

Une équipe mobilisée à plein temps pour assurer la réussite de l'évènement



Actions de sensibilisation des habitants du Parc

■ Objectifs de l'action

Le Parc souhaite développer un lien privilégié avec ses habitants en leur offrant une information exhaustive et de qualité sur les missions menées par le Parc et en profitant d'une présence lors de manifestations locales. Ceci permet de diffuser une information claire visant à une plus grande notoriété et une meilleure image du Parc et de ses missions.

■ Partenaires techniques de l'action

Commune de Forges

Commune de La Ménitrie

Maison de la Loire

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Descriptif

En 2010, le Parc a poursuivi sa démarche de sensibilisation du grand public :

- en tenant des stands lors de manifestations locales ;
- en prêtant, à ses partenaires et collectivités, une exposition itinérante présentant le Parc et ses actions ;
- en participant en septembre à l'opération "Mois des Parcs" menée par les deux régions Centre et Pays de la Loire ;
- en intervenant publiquement lors de colloques, d'échanges ou de débats organisés par des partenaires ;
- en alimentant régulièrement son site Internet par des actualités et des actions nouvelles à destination du grand public.

En complément, le Parc a participé à de nombreuses manifestations axées autour du développement durable et de la biodiversité en cette année qui y était consacrée. Il a maintenu sa présence et son accompagnement aux manifestations organisées à Forges et La Ménitrie.

■ Bilan

Participation aux manifestations locales / Mois des Parcs

En 2010, le Parc a tenu un stand et/ou est intervenu publiquement lors de 23 manifestations, colloques, sorties ou échanges sur son territoire et dans les villes-portes d'Angers et de Tours. Plusieurs milliers de participants se sont déplacés pour le «Mois des Parcs» grâce à la Fête du Parc organisée le 26 septembre.

Prêt des expositions du Parc

L'exposition de présentation du Parc a circulé sur le territoire et en particulier à la Maison de la Loire à Saint-Mathurin-sur-Loire.

Partage d'expérience

Dans le cadre de ses missions, le Parc recueille et diffuse de bonnes pratiques qui concernent aussi bien l'habitat, la rénovation et même l'énergie.

Pour permettre aux personnes intéressées de retrouver des éléments techniques, le Parc a mis en place un modèle de fiches, décliné suivant les thématiques. 5 d'entre elles sont déjà consultables sur le site et sont mises à disposition du public.

Communication institutionnelle

■ Objectifs de l'action

La communication institutionnelle, c'est-à-dire auprès de la cible «élus et partenaires du Parc» poursuit plusieurs objectifs :

- développer une image forte ;
- favoriser la connaissance des actions menées par le Parc ;
- faire de ces acteurs du territoire des relais de l'action du Parc auprès des habitants ;
- faire émerger une «culture Parc» ;
- faciliter l'appropriation et la bonne utilisation de l'outil Parc.

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Plan de financement : 33 100 €

Région Centre : 11 050 €

Région Pays-de-la-Loire : 16 550 €

Autofinancement : 5 500 €

■ Descriptif

Le Parc développe chaque année plusieurs outils dédiés au public «élus, partenaires et écoles du territoire». On compte ainsi :

Le journal «L'Écho du Parc»

Edité depuis juillet 2005 en 5000 exemplaires, ce document présente les actions du Parc tout en traitant un dossier central thématique et une interview d'un élu ou d'un partenaire du Parc en lien avec ce thème. Il est diffusé à chacun des conseillers municipaux de nos communes, aux autres collectivités membres, aux ECPI et aux partenaires du Parc.

Le journal «Confluences Education»

Distribué dans tous les établissements scolaires du territoire à 1500 exemplaires, il est également un bon outil de communication. Diffusé chaque année fin août, il permet aux enseignants d'inscrire leurs classes aux démarches pédagogiques proposées par le Parc en partenariat avec le CPIE Touraine Val-de-Loire dans le cadre du programme d'éducation au

territoire du Parc.

Les blogs thématiques

En complément de son site Internet, le Parc a souhaité développer des portails thématiques dédiés aux élus et techniciens des collectivités et des services de l'état. Deux blogs sont déjà consultables en ligne. Ils concernent l'urbanisme durable et le Plan climat. Ils offrent des plateformes d'information et d'échange sur les bonnes pratiques. Deux autres blogs autour de l'éducation et de la culture devraient prochainement venir s'y ajouter.

Le CEDRE

Pour mettre à profit les ouvrages acquis depuis plusieurs années, le Parc a mis en place un portail documentaire, le «CEDRE». Accessible depuis www.cedre-pnrlat.fr, il regroupe les fonds documentaires de 5 structures : le CPIE Touraine Val de Loire, la Maison de la Loire à Saint-Mathurin-sur-Loire, le Musée de l'osier et de la Vannerie à Villaines-les-Rochers, l'association Carrefour Anjou Touraine Poitou à Saumur et bien entendu le Parc naturel régional.

Chaque structure a bénéficié d'une formation à ce outil dédié à un public d'enseignants, d'étudiants. Plus de 3500 documents (livres, DVD...) sont répertoriés à ce jour autour de thèmes tels que le patrimoine naturel, l'architecture locale, les troglodytes ou la vannerie.

■ Bilan

Le journal «L'Écho du Parc», destiné aux élus et partenaires, permet une information régulière des missions menées par le Parc. Deux numéros sont parus en 2010 sur les thèmes de la biodiversité et de l'écodéveloppement. L'encart thématique permet de donner une vision d'ensemble d'un sujet traité par le Parc. Celui-ci semble apprécier par le lectorat comme le confirme une récente enquête.

Le journal «Confluences Education» est, quant à lui, un outil de communication incontournable puisqu'il touche de manière simple et efficace les enseignants, qui constituent une cible principale. Ce document a toujours beaucoup de succès et suscite un grand nombre d'inscriptions aux démarches pédagogiques

Référence à la charte

Axe 3 : Un territoire responsable et dynamique, ouvert à la coopération

Sous-chapitre : Conforter le partenariat avec les EPCI à fiscalité propre

Articles n°89 et 90 : Impliquer les élus des EPCI dans la mise en oeuvre de la charte

Identifier les thématiques prioritaires de coopération

Coopération avec les EPCI

■ Objectifs de l'action

Le Parc est concerné par 16 structures intercommunales à fiscalité propre et 6 Pays, qui ont tout ou partie de leurs communes adhérentes. Si les communes ont le réflexe de solliciter l'équipe du Parc, il n'en va pas de même pour les intercommunalités. Or cet échelon est aujourd'hui porteur, en tant que maître d'ouvrage, d'opérations d'aménagement et de projets économiques et sociaux. C'est pourquoi le Parc souhaite renforcer le lien avec les communautés de communes et d'agglomérations afin de :

- favoriser une meilleure connaissance mutuelle ;
- mettre l'ingénierie du Parc au service de ces intercommunalités de façon pertinente, en identifiant très tôt les demandes d'accompagnement ;
- définir un plan de coopération annuel sur des actions concrètes avec chaque EPCI ;
- identifier des thématiques de rencontres techniques communes à plusieurs intercommunalités.

Il est fondamental de partager avec les communautés de communes et d'agglomérations les orientations et les objectifs de la charte du Parc qu'elles ont approuvée pour qu'elles puissent les décliner dans la mise en œuvre de leurs compétences.

■ Partenaires techniques de l'action

EPCI, Pays

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Descriptif

Afin d'avoir connaissance des attentes et des projets des EPCI, une chargée de mission du Parc s'est déplacée à la rencontre de la majorité des communautés de communes au cours de l'automne 2010.

L'objectif était ainsi de préparer la première « conférence territoriale ». Cette instance est prévue dans la charte 2008 – 2020 du Parc (axe III – article n° 89).

Réunissant les Présidents des EPCI et Pays, elle a pour finalité de renforcer les relations avec les élus communautaires et des Pays et de renforcer la mise en cohérence des moyens humains et financiers.

Un temps de rencontre annuel est envisagé, deux si besoin, afin d'évaluer le travail mené sur l'année et débattre de sujets communs. Cela doit être l'occasion d'identifier de nouvelles thématiques prioritaires de coopération pouvant faire l'objet d'une contractualisation, soit au titre des Contrats de Parc, soit au titre des Contrats de Pays ou nécessitant la recherche d'autres financements.

■ Avancement

La première conférence territoriale s'est réunie le 19 novembre 2010 et a rassemblé 23 élus et techniciens.

■ Bilan

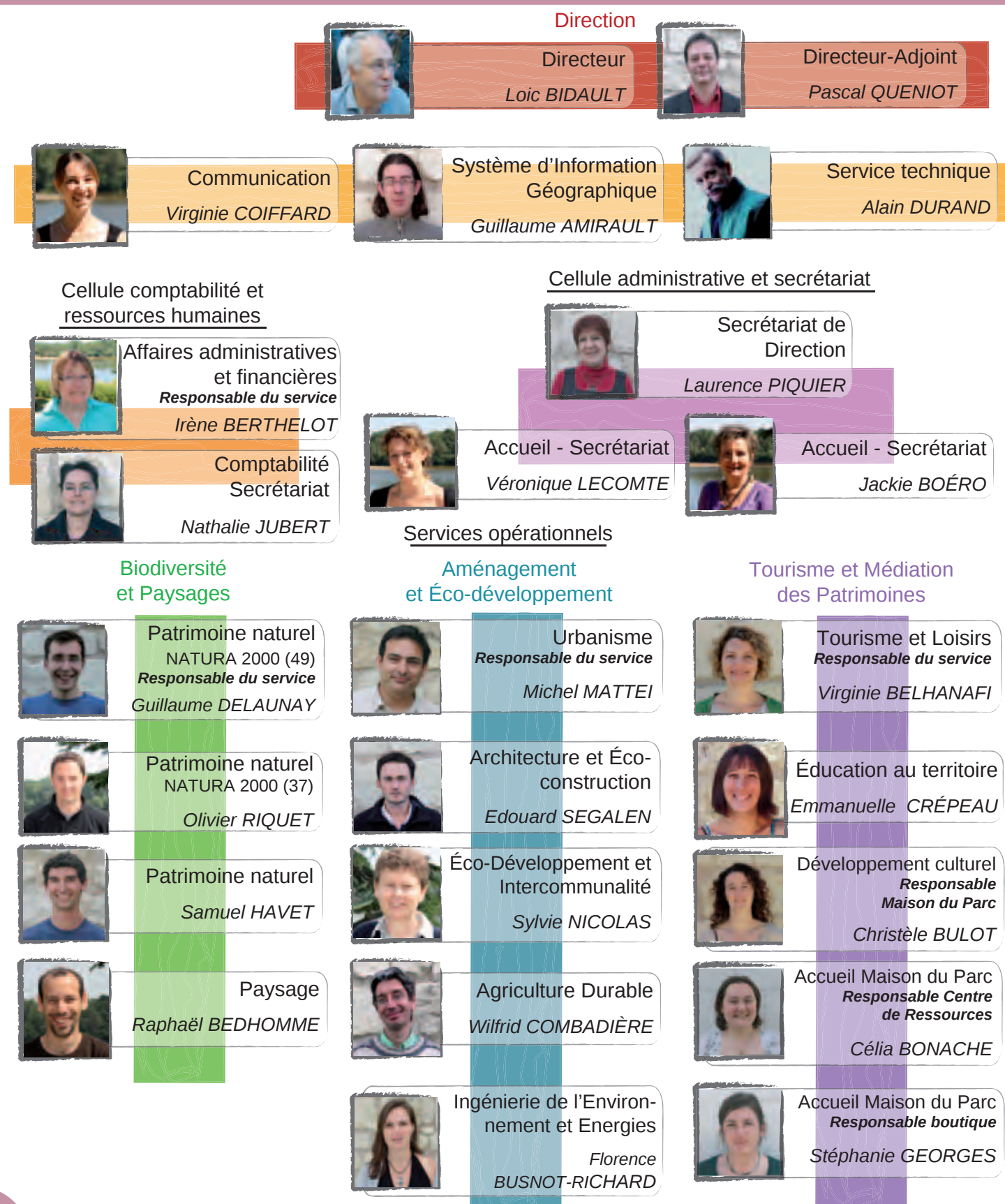
Il a été acté une réunion annuelle de cette conférence territoriale et la mise en place de conventions de coopération dès 2011, si possible entre chaque EPCI et le Parc. Ces conventions seront accompagnées d'un plan de coopération spécifique portant sur des actions envisagées conjointement pour 2011.

Le réseau technique concernant les agents des EPCI et Pays sera lui aussi réactivé dès 2011 au rythme de trois réunions thématiques par an, sur des sujets de préoccupation ayant un lien avec la charte du Parc.



Les moyens du Parc

Le personnel du syndicat mixte



Le personnel du syndicat mixte

■ Objectifs

Le Parc dispose d'une équipe pluridisciplinaire dont la mission est de mettre en œuvre, en relation avec tous ses partenaires, les orientations de sa charte.

- concevoir et coordonner de nouveaux projets,
- assurer le suivi et l'évaluation du programme d'actions annuel,
- répondre aux sollicitations du territoire dans les domaines de sa compétence et dans le respect de sa charte,
- promouvoir des actions innovantes,
- animer le territoire.

En 2010, suite à des séminaires internes appuyés par un consultant, le Parc a opéré un changement dans son organisation interne :

- les pôles disparaissent au profit des services qui doivent se doter d'un projet et d'un programme d'actions triennal. Des chefs de service sont nommés ;
- les fonctions communication, SIG et techniques sont rattachés et ne dépendent plus des services ;
- un règlement intérieur est rédigé et mis en place à la fin de l'année 2010.

■ Descriptif

En 2010, l'équipe se compose comme suit :

Directeur : Loïc BIDAULT

Coordination de la mise en œuvre de la charte. Relations avec les élus et les institutionnels. Relations internationales. Animation de l'équipe. Gestion administrative et financière.

Directeur-Adjoint : Pascal QUENIOT

Seconde le Directeur dans la mise en œuvre des actions liées à la charte et l'animation de l'équipe. Contrôle l'application des conventions liées au Parc et entretient les relations avec les partenaires institutionnels et financiers notamment pour l'élaboration et le suivi du programme d'action annuel.

Système d'information géographique :

Guillaume AMIRAULT

Gestionnaire du SIG et administrateur réseau. Cartographie, bases de données, suivi du territoire, évaluation. Cellule d'assistance technique et d'observation régionale (CASTOR). Animation de la base de données naturalistes STERNE.

Communication : Virginie COIFFARD

Définition et mise en œuvre de la communication : conception et diffusion d'outils et supports de communication. Relation avec les médias.

Agent technique polyvalent : Alain DURAND

Entretien des locaux et des jardins. Suivi et entretien du parc de véhicules. Montage des expositions. Suivi des prêts barnum et toilettes sèches. Diffusion de la documentation.

Service aménagement et éco-développement

Chef de service - Urbanisme : Michel MATTEI

Sensibilisation et conseil à la conduite d'études et d'opérations d'urbanisme durable. Participation au suivi des documents d'urbanisme.

Ingénierie de l'environnement et énergies :

Florence BUSNOT-RICHARD

Analyse et avis réglementaires sur études d'impact. Coordination et animation du Plan climat de territoire et du schéma éolien.

Architecture : Edouard SEGALEN

Coordination d'actions sur l'efficacité énergétique et sur la réhabilitation du bâti ancien

Agriculture durable : Wilfrid COMBADIÈRE

Promotion des pratiques agricoles et systèmes de production préservant les ressources naturelles et les paysages (mesures agri-environnementales, agriculture biologique...).

Eco-développement et intercommunalité :

Sylvie NICOLAS

Suivi d'Agendas 21. Démarches de qualité environnementale (zones d'activités et entreprises). Coordination du concours ECO-TROPHEE. Marque «Parc». Coordination et organisation de journées techniques (agents, élus, partenaires).

Le personnel du syndicat mixte (suite)

Service biodiversité

Chef de service - Patrimoine naturel : Guillaume DELAUNAY

Coordination et animation du programme Natura 2000. Etudes écologiques faune, flore, habitat.

Natura 2000 (37) : Olivier RIQUET

Coordination et animation du programme Natura 2000 en Indre-et-Loire. Etudes écologiques faune, flore, habitat.

Patrimoine naturel : Samuel HAVET

Etudes écologiques faune, flore, habitat. Définition et mise en oeuvre de plans de gestion.

Paysages : Raphaël BEDHOMME

Assistance à maîtrise d'ouvrage des projets paysagers des collectivités. Gestion de la réglementation sur l'affichage. Suivi de l'implantation des mobiliers d'entrée d'agglomération PNR.

Service Tourisme et Médiation des Patrimoines

Chef de service - Tourisme-loisirs : Virginie BELHANAFI

Définition et mise en œuvre de projets contribuant au développement de l'offre touristique identitaire du territoire. Conseils auprès de porteurs de projets touristiques. Hébergements nature & patrimoine, circuits équestres.

Développement culturel : Christèle BULOT (mi-temps)

Définition et suivi de la politique culturelle du Parc. Développement du partenariat auprès des partenaires institutionnels et associatifs.

Education au Territoire : Emmanuelle CREPEAU

Définition et coordination du programme d'éducation au territoire en liaison avec les partenaires et les établissements scolaires (cycles 1, 2 et 3, collèges et lycées).

Responsable de la Maison du Parc: Christèle BULOT (mi-temps)

Gestion du personnel, coordination des expositions temporaires et des animations de la Maison du Parc. Suivi de la maintenance du site.

Accueil - Centre de ressources : Célia BONACHE

Accueil physique et téléphonique, accueil des groupes toute l'année. Création et développement du centre de ressources.

Accueil – Boutique : Stéphanie GEORGES

Accueil physique et téléphonique, accueil des groupes toute l'année. Gestion de la boutique et développement des produits identifiés "Parc naturel régional". Suivi qualité des produits touristiques: sentiers d'interprétation et sorties nature accompagnées.

Cellule administration et secrétariat

Secrétaire de Direction : Laurence PIQUIER

Préparation des comités syndicaux et des Bureaux. Secrétariat du Président; du Directeur et du Directeur-Adjoint.

Secrétaire : Véronique LECOMTE

Accueil, standard téléphonique, secrétariat des chargés de mission. Documentation, renseignements.

Accueil – Secrétariat : Jackie BOERO

Accueil, standard téléphonique. Secrétariat des chargés de mission. Revue de presse.

Cellule comptabilité et ressources humaines

Chargée d'affaires administratives et financières: Irène BERHELOT

Comptabilité, gestion du Parc. Participation à l'élaboration du budget, suivi du personnel.

Secrétaire comptable : Nathalie JUBERT

Suivi comptable et administratif. Secrétariat.

Accueil des stagiaires

■ Objectifs de l'action

Le Parc, par son territoire, ses enjeux et ses missions, est un lieu privilégié d'analyse pour les étudiants.

En accueillant régulièrement des stagiaires au sein de son équipe technique, le Parc assure le transfert de ses savoir-faire.

Par la nature des travaux qui leur sont confiés, les étudiants participent activement à la mise oeuvre des missions du Parc. Leur regard neuf, leur analyse et leur disponibilité sont précieux pour le projet du territoire.

■ Plan de financement

DREAL PAYS-DE-LA-LOIRE : 2520 €

LOCATER : 1500 €

AUTOFINANCEMENT : 12 490 €

■ Maîtrise d'œuvre

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Descriptif

Service aménagement et éco-développement

SERMAGE Juliette (6 mois) - 5ème année à l'Ecole d'Ingénieur en Agriculture à Mont-Saint-Aignan. Expérimentation d'un modèle d'animation et d'évaluation des plans climat territoriaux.

MARTINEAU Chloé (6 mois) - 5ème année d'Ingénieur en agriculture, Insitut Polytechnique LaSalle Beauvais. Pourquoi et comment soutenir les circuits alimentaires de proximité dans le Saumurois ?

Service biodiversité

JACQUELIN Sandrine (6 mois) - Master 2 GEMA spécialité zones humides, Université de Provence Aix Marseille 1. Participation à l'animation du site Natura 2000 «Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau.

FLORIAN Julia (6 mois) - Diplôme d'Ingénieur Paysagiste, Institut National d'Horticulture et de Paysage . Approche méthodologique pour la Trame verte et bleue du Parc.

Service Tourisme et Médiation des Patrimoines

GIRAUD Antoine (4 mois) - Master 2 chargé de développement, Université d'Angers. Développement et mise en œuvre du label Hébergement Nature et Patrimoine.

THEVENARD Elodie (5 mois) - Master 1 Aménagement touristique et Ingénierie de projet, Université de Pau et des Pays de l'Adour. Mise en réseau des acteurs touristiques et culturels par la création d'un label.

LE DELLETER Maud (2 mois) - Master 1 Biotechnologie, parcours Gestion et valorisation des ressources biologiques. Mise à jour de l'atlas des orchidées du Parc.

RICOUL Flavien (2 mois) - Ecole supérieure d'agriculture d'Angers. Mise à jour de l'atlas des orchidées du Parc.

AVRIL Capucine (6 mois) - Master professionnel Valorisation et Médiation des Patrimoines, Université Paul Valéry Montpellier 3. Appui pour l'organisation de la Fête du Parc.

Bureaux du Parc

7, rue Jehanne d'Arc 49730 MONTSOUREAU

Tel : 02 41 53 66 00 - Fax : 02 41 53 66 09

Courriel : info@parc-loire-anjou-touraine.fr

Internet : www.parc-loire-anjou-touraine.fr

Maison du Parc

15, avenue de la Loire 49730 MONTSOUREAU

Tel : 02 41 38 38 88

Courriel : maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr

Internet : www.parc-loire-anjou-touraine.fr

Conception : Loire Impression, C. ALLEREAU - Impression : Loire Impression. Imprimé sur papier 100% recyclé à partir d'encre végétales - Crédit photos : Christophe PETITEAU, Marc JAUNEAUD, Vincent GOURVIL, Louis-Marie PRÉAU, LPO ANJOU, Gougeon Architecture, Mathieu LABARDIN, Florine WALLYN, SCENART, PNRLAT (Catherine ALLEREAU, Raphaël BEDHOMME, Emmanuelle CRÉPEAU, Samuel HAVET, Edouard SEGALÉN).

